

LE DEVOIR

Vol. XCI - N° 12

LE LUNDI 24 JANVIER 2000

87c + TAXES = 1\$

LES SPORTS

**SUPER BOWL XXXIV:
LE TENNESSEE
AFFRONTE ST. LOUIS**
PAGE B 4

L'ENTREVUE

**DOUGLAS RUSHKOFF,
UN TECHNOCRATE
EN COLÈRE**
PAGE B 1

LE MONDE

**ÉQUATEUR: LES INDIENS
PLEURENT
LEUR DÉFAITE**
PAGE A 5



LES 90 ANS DU DEVOIR



Le siècle

Q U I F U T

À l'occasion de son 90^e anniversaire, *Le Devoir* publie aujourd'hui la deuxième d'une série de six entrevues réalisées avec les anciens directeurs du journal. Jusqu'à vendredi, ils feront tour à tour part de leurs impressions sur le XX^e siècle. Cette série mènera à la parution, samedi, d'un cahier spécial constitué d'une sélection d'articles publiés dans *Le Devoir* depuis sa naissance, le 10 janvier 1910.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Claude Ryan, les valeurs d'égalité et de liberté

Claude Ryan est né à Montréal en 1925. Il a été directeur du *Devoir* de 1963 à 1978.

JEAN DION
LE DEVOIR

L'existence, rappellée fréquemment Claude Ryan au fil de l'entrevue, est un combat entre les valeurs d'égalité et de liberté. Entre la prépondérance de la collectivité et la mise de l'accent sur l'individu. Et le XX^e siècle aura montré dans le sang que le combat est perpétuel, que la victoire de l'une sur l'autre n'est jamais définitivement acquise.

Aussi, lorsqu'il examine les cent années écoulées, l'ancien directeur du *Devoir* fait-il ressortir entre autres l'échec des doctrines totalitaires comme phénomène marquant. La Deuxième Guerre mondiale, note-t-il, a certes été l'épisode le plus dramatique qu'ait jamais eu à traverser l'humanité. Et cette guerre a consacré «la faillite des idéologies totalitaires, qui ont mis l'accent sur la dimension collective de l'individu au mépris de la dignité personnelle de chacun et du respect des libertés, et qui ont fait la preuve de leur caractère extrêmement destructeur». Le siècle a vu «cette faillite et le triomphe du libéralisme politique qui s'exprime par les chartes des droits, par la lutte contre la discrimination raciale, pour l'égalité des sexes et contre la discrimination religieuse».

Un triomphe qui n'est toutefois pas exempt de bémols. «Le libéralisme dans sa dimension économique, en même temps qu'il a augmenté la productivité et la richesse, n'a pas réussi à mettre en place une forme de distribution qui ferait reculer les inégalités. On constate cela partout, y compris au Canada, où on a assisté à un accroissement de la pauvreté», estime M. Ryan. Et la question est particulièrement pertinente de nos jours, où la mondialisation galope.

Pour mieux comprendre le chemin parcouru, retournons au milieu du siècle. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, Claude Ryan est dans la jeune vingtaine; il est de la génération qui devra rebâtir. De la guerre naîtra la démocratie occidentale moderne, mais il se rappelle que la chose, au Québec du moins, n'allait pas nécessairement de soi à l'époque.

VOIR PAGE A 8: RYAN

MÉTÉO

Montréal Nuageux avec éclaircies. Max: -5 Min: -9
Québec Faible neige. Max: -6 Min: -16

Détails, page B 5

INDEX

Annonces B 5 Le monde A 5
Avis publics..... B 3 Les sports B 5
Culture B 8 Mots croisés... B 3
Éditorial A 6 Planète..... B 2
Entrevue B 1 Religions B 6
Idées A 7 Télévision..... B 7

www.ledevoir.com

Anne Hébert (1916-2000)



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La mort d'une figure de cristal

Aussi discrète par sa vie retirée qu'omniprésente par son œuvre phare, flottant désormais au-dessus du siècle passé comme la vestale de nos lettres, Anne Hébert s'est éteinte samedi dernier à l'âge de 83 ans. Mais les poètes, paraît-il, ne meurent jamais.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Son beau visage de lumière et sa plume de transparence, tout en douceur, en ferveur et en spiritualité sans dogmes, ont traversé les décennies et les frontières. Le nom d'Anne Hébert rime avec exigence, pureté de cristal, pudeur frémissante; celles d'une grande dame à l'écoute de voix intérieures qui se sont tues avec elle trop banalement pour la légende, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, emportant sa beauté et son mystère. Nous reste une œuvre foisonnante, en poésie, en prose en écriture théâtrale, couvrant presque soixante ans de création et exigeant toutes les relectures. En Anne Hébert disparaît une figure emblématique du Québec. Comme sa société, elle

mena son combat intérieur durant la Grande Noirceur pour gagner au fil des ans une délivrance lyrique. «La poésie n'est pas le repos du septième jour [...], proférerait-elle. Elle est soif et faim, pain et vin.» Ni la surface, ni la facilité ne l'aspirent. Son œuvre se joua du côté de l'épure et de l'ascèse, avec autant de bonheur en prose qu'en poésie.

L'écrivain et professeur de littérature François Ricard évoque son côté prêtresse, comme il souligne l'exigence, l'économie, le mélange de pureté et de violence d'une écriture qui même dans la prose conservera toujours ses accents poétiques. «Chaque phrase de ses romans, chaque vers de ses poèmes est un manifeste contre le mensonge et une tentative d'apprivoiser la violence de la vie et du

VOIR PAGE A 8: HÉBERT

Lire aussi en page A 4

■ Gilles Marcotte: Anne Hébert ou l'invention de la justesse
■ Entre angoisse et jubilation, la création

PERSPECTIVES

Au nom des enfants

La Cour suprême a repris ses activités dans l'effervescence la semaine dernière avec l'audition fort attendue de la cause de John Robin Sharpe, un homme impopulaire qui a contesté avec succès devant des tribunaux inférieurs la loi canadienne sur la pornographie juvénile. Une affaire agrémentée de thèmes aussi variés que l'exploitation sexuelle des enfants, la liberté d'expression, l'essor des nouvelles technologies, les erreurs parlementaires et autres complexités. À la Cour suprême d'y voir clair.



Brian Myles

L'œil égaré et tout éveillé, John Robin Sharpe a formulé quelques remarques incohérentes avant de quitter Ottawa, mercredi, pour retrouver le calme relatif de sa résidence de Vancouver, où il pourra peut-être — tout dépend de la Cour suprême — écrire et dessiner en toute légalité sur

l'un de ses sujets de prédilection, les mauvais petits garçons... M. Sharpe n'a pas la cote auprès du public. Mais sa cause a le mérite de soulever des dilemmes moraux qui ne laissent personne indifférent et elle révèle par la bande les vices de fond du parlementarisme canadien.

Deux camps se sont affrontés en Cour suprême mardi et mercredi dans cette cause devenue célèbre avant même que les neuf juges de l'ultime tribunal du pays n'aient rendu leur décision.

La Colombie-Britannique a plaidé que la simple possession de matériel de pornographie juvénile, même s'il ne fait pas l'objet d'une diffusion, cause déjà un préjudice irréparable aux enfants. L'article 163.1 (1) de la loi sur la pornographie juvénile est si vaste qu'il inclut les sculptures, photographies, peintures, dessins, esquisses, montages par ordinateur, écrits et tout autre matériel représentant les organes sexuels ou l'activité sexuelle de personnes de moins de 18 ans. La loi va même jusqu'à rendre criminel tout écrit ou toute re-

VOIR PAGE A 8: ENFANTS

Enquête Sondagem-CKAC-*Le Devoir*

Urgences: la solution passe par le réseau public

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

La solution à la crise des urgences ne passe pas par la privatisation ou le rationnement mais par le resserrement et la revitalisation du système public de santé, croient la très grande majorité des Québécois.

Selon une enquête d'opinion publique effectuée par la maison Sondagem pour *Le Devoir* et la radio de CKAC, les Québécois préféreraient de beaucoup que le gouvernement privilégie des mesures susceptibles de renforcer le réseau public en place plutôt que de se tourner vers le secteur privé, pour améliorer la situation des urgences des hôpitaux:

- 89,4 % sont d'avis que le gouvernement devrait s'appliquer à l'amélioration des services offerts par les CLSC; seulement 10,6 % rejettent cette piste de solution;
- 89,3 % estiment qu'il faudrait ouvrir plus de lits dans les centres hospitaliers; seulement 10,7 % ne croient pas à l'efficacité d'une telle mesure;
- 63,1 % sont convaincus qu'il faudrait, au contraire, favoriser la mise sur pied d'un réseau de grandes cliniques privées; une suggestion que 36,9 % ne trouvent pas judicieuse;
- 55,2 % considèrent que la mesure la plus efficace consisterait à imposer un ticket modérateur visant à réduire le nombre de personnes qui se présentent à l'urgence; 44,8 % sont d'avis contraire;
- 51,1 % croient qu'il serait préférable de faire appel à du personnel médical provenant de l'étranger; 48,9 % sont d'avis contraire.

Il ressort par ailleurs de ce sondage, réalisé du 15 au 20 janvier auprès de 1012 personnes, que la majorité de la population ne fait plus confiance à des dirigeants politiques pour régler cette crise.

«Faites-vous confiance au gouvernement de M. Bouchard pour trouver une solution définitive aux engorgements des salles d'urgences des hôpitaux?» À cette question, 54,1 % ont déclaré ne pas avoir confiance, 33,6 % ont répondu Oui et 12,3 % ont dit peut-être.

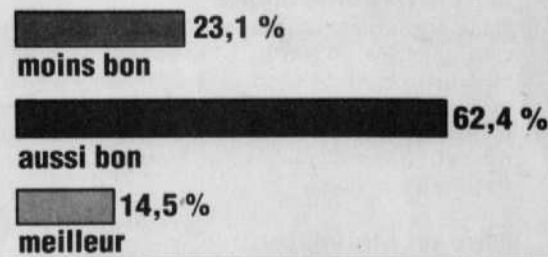
Il s'avère cependant que, dans ce dossier, les libéraux de Jean Charest n'inspirent pas davantage confiance que

VOIR PAGE A 8: URGENCES

■ Les urgences, vues de l'intérieur, page A 2

ENQUÊTE SONDAJEM LE DEVOIR — CKAC

Selon vous, un gouvernement libéral dirigé par M. Jean Charest serait-il meilleur, aussi bon ou moins bon que celui de M. Bouchard pour régler la question des salles d'urgence?



Début de la campagne présidentielle

Bush et Gore partent favoris

D'APRÈS L'AFP, AP ET LIBÉRATION

Des Moines — Le républicain George W. Bush et le démocrate Al Gore apparaissent hier comme les grands favoris des «caucus» de l'Iowa (centre-ouest) à la veille d'un scrutin déterminant qui donnera aujourd'hui le départ officiel de la campagne présidentielle américaine.

Le gouverneur du Texas devance son principal rival dans l'Iowa, le millionnaire Steve Forbes, de plus de 20 points et recueille 43 % des intentions de vote contre 20 % à M. Forbes, selon un sondage paru hier dans le quotidien local *Des Moines Register*.

VOIR PAGE A 8: FAVORIS

■ Plus d'un million d'Espagnols manifestent contre le terrorisme, page A 5

• LES ACTUALITÉS •

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

LES AFFAIRES ÉLECTRONIQUES

Hôtel Omni Montréal
Le 25 janvier
Nolie Prévert : (514) 871-4000, poste 4020
Robert H. Gill de Gartner Group nous explique que, plus que toute autre tendance, les affaires électroniques s'imposent aux planificateurs et aux gestionnaires d'entreprises et que ce nouveau concept se définit par bien davantage que le commerce électronique. Cela comprend notamment la gestion de la chaîne d'approvisionnement. En anglais.

BELGIQUE CANADA : UN PARTENARIAT POUR LE 21^E SIÈCLE

Ritz-Carlton Montréal
Le 25 janvier
Léopold Lessoil : (450) 653-2717
La Chambre de commerce belge et luxembourgeoise au Canada vous invite à un déjeuner-conférence donné par l'ambassadeur de Belgique au Canada, Luc Carbonez, qui vous entretiendra sur le partenariat commercial et culturel qui prend forme entre la Belgique et le Canada et des actions qu'il entend entreprendre pour faire fructifier ces relations.

ATELIER D'ÉCHANGES SUR L'ESTIME DE SOI

R.R.M.C.
Le 25 janvier
Information : (514) 276-4545

C'est le Réseau Hommes Québec de la région de Montréal qui organise une rencontre afin de permettre aux hommes d'évaluer de façon générale leur estime de soi et de déterminer les domaines où leur degré d'estime constitue une force sur laquelle s'appuyer. C'est gratuit.

TABLE RONDE SUR LE SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE

Université Concordia
Le 26 janvier
Monica Popescu : (514) 848-2575
Table ronde sur les enjeux entourant le sommet du Québec et de la jeunesse. Parmi les participants

invités: Daniel Baril, François Rebellato, Louis Grenier, Jacques Théorêt et Eric Shragge qui animera le débat. Ce dernier portera sur certains enjeux comme l'équité inter-générationnelle, la place des jeunes sur le marché du travail ou la conciliation entre la famille et le travail.

LE LÂCHER PRISE

Centre Saint-Pierre
Le 26 janvier
CSP : (514) 524-3561, poste 401
Comment décrocher? Comment se séparer de ce qui a été important dans sa vie? Comment aborder les peurs suscitées par ces séparations et récupérer le pouvoir de changer? Cette conférence aborde la notion de risque dans le changement et soutient que «lâcher prise» c'est se rapprocher d'une forme de liberté et de bonheur. Gilles Deslauriers, psychoéducateur et psychothérapeute explique.

LA RUSSIE APRÈS ELTSINE

Hôtel Omni Montréal
Le 27 janvier
CORIM : (514) 340-9622
Le Conseil des relations internationales de Montréal et l'institut canadien des affaires internationales reçoivent Anne Leahy, ancienne ambassadrice du Canada auprès de la fédération de Russie. La conférence sera bilingue.

DEUX BIBLIOTHÈQUES BEAUX-ARTS

Centre canadien d'architecture
Le 27 janvier
CCA : (514) 939-7000
ou <http://cca.qc.ca>

Il s'agit de la première d'une série de conférences organisées conjointement avec Héritage Montréal afin d'étudier quelques-unes des icônes architecturales et urbaines du paysage montréalais. Ici, Raymonde Gauthier partagera une réflexion sur l'architecture de deux édifices emblématiques du quartier latin tous deux conçus par Eugène Payette: la Bibliothèque municipale de Montréal et la Bibliothèque Saint-Sulpice.

Isabelle Quentin
iquentin@sim.qc.ca

Enquête Sondagem-CKAC-Le Devoir

Les urgences, vues de l'intérieur

Pour les intervenants, il y a des signes qui laissent présager un avenir moins sombre

JUDITH LACHAPPELLE
LE DEVOIR

Pire que jamais, la situation dans les urgences? Ça dépend du point de vue. Alors que près des deux tiers des Québécois sont d'avis que la situation s'est détériorée depuis un an (voir autre texte), ceux qui y travaillent nuancent le portrait. Même si ça ne paraît pas encore tout à fait, il y a des signes qui laissent présager un avenir moins engorgé dans les urgences.

«Ce n'est pas une grande surprise», a simplement dit Louis Côté, directeur des relations avec la communauté à la Régie régionale de la santé de Montréal-Centre, en prenant connaissance des résultats. La pointe atteinte pendant les deux premières semaines du mois de janvier a été extrêmement médiatisée, rappelle-t-il, mais la situation s'est améliorée depuis deux semaines. La semaine dernière a même été moins achalandée qu'à la même date l'an dernier, avec 50 patients de moins dans les urgences montréalaises.

La grande différence, s'entendent

les intervenants, c'est le plan Marois. Pour la première fois, le ministère de la Santé a concocté un plan et débloquent des fonds spécialement pour prévenir le débordement des urgences pendant la pointe hivernale. Une populaire campagne de vaccination contre la grippe a permis d'immuniser 50 % de personnes de plus que l'année précédente. Quelque 1185 lits de courte et de longue durée ont été ajoutés conformément aux mesures du plan (24,5 millions), plus 255 lits pour affronter la pointe hivernale qui a bouché les urgences depuis le début du mois (cinq à six millions supplémentaires).

Le plan, avait promis la ministre Pauline Marois lors de l'annonce en octobre, devait permettre d'éviter la traditionnelle crise de l'hiver. Le hic, c'est que la grippe a frappé plus tôt et plus fort que ce que les fonctionnaires avaient prévu. 1839 personnes de plus se sont présentées à l'urgence, une hausse de 20 % comparé à l'an dernier. Résultat: encore des urgences engorgées en janvier.

Le plan sur les urgences manquait

donc de souplesse, a admis la ministre Marois en conférence de presse la semaine dernière. Mais les efforts ont quand même porté leurs fruits: depuis une semaine, la pression a considérablement diminuée à cause de deux facteurs: la baisse de l'achalandage et l'ouverture de lits. «Il y a 388 patients qui occupent présentement les 461 lits supplémentaires», indique Louis Côté. «Où seraient-ils si ces lits n'avaient pas été ouverts?»

Manque de personnel

«Oui, ça s'est détérioré comparé à l'an dernier», croit le Dr Louis Dufresne, directeur des services professionnels au CHUM. Mais c'est surtout à cause du facteur de l'achalandage. Le CHUM, contrairement aux autres années, a fort bien réussi à se tirer d'affaire. «Ça ne veut pas dire qu'on n'est pas serré mais on réussit à bien se débrouiller.» Des efforts ont été faits pour libérer les lits de soins de courte durée en transférant des patients qui ont besoin de soins à long terme vers les établissements améliorés.

L'ouverture de lits est donc une bonne solution pour désengorger les urgences, croient aussi les spécialistes. Sauf qu'il faut aussi composer avec le manque de personnel. «Il faut plus de lits en soins prolongés», répète le Dr Dufresne. On n'a pas le personnel nécessaire pour ouvrir plus de lits subaigus. Les soins prolongés nécessitent moins de personnel et moins de spécialisation que pour la gestion des lits de soins à courte durée. Le manque de personnel est également un élément qui pourrait empêcher les hôpitaux d'ouvrir plus de lits plus tôt, comme il aurait été souhaitable cette année. La pointe 2000 a débuté pendant les Fêtes, en plein dans la période des congés.

Plus de lits mais moins de personnel... L'ouverture de lits dans les centres de soins de longue durée (CHSLD) est une façon de contourner le manque d'infirmières. «Tant qu'il y aura une pénurie d'infirmières, ça sera difficile d'avoir une marge de manœuvre entre le 24 décembre et le 2 janvier», conclut Louis Côté.

Vers une fusion entre Time Warner et EMI

ASSOCIATED PRESS

Los Angeles — Time Warner, qui vient tout juste d'annoncer sa fusion avec America Online, va racheter la maison de disques EMI dans le cadre d'une fusion de 20 milliards de dollars, affirmait hier une source proche des négociations, confirmant les informations du *Los Angeles Times*.

EMI a ainsi confirmé hier que les négociations étaient dans leur phase finale, alors que Time Warner, si elle reconnaissait leur existence, se contentait de dire, par la voix de son porte-parole Edward Adler, qu'«aucun accord n'a été signé».

Le *Times*, citant des sources non

identifiées, précisait que l'accord n'a pas encore été signé et qu'il devrait être annoncé aujourd'hui à Londres. Ce qui a été confirmé par la source interrogée par l'Associated Press.

Cette fusion devrait aboutir à la création d'un poids-lourd de l'industrie discographique, qui s'appellerait Warner EMI Music et deviendrait numéro deux du secteur derrière Seagram's Universal Music.

Time Warner possède les labels Atlantic, Elektra et Warner Brothers (Metallica, Jewel et REM), alors que le groupe EMI contrôle Virgin, Capitol et Priority (Beastie Boys, Van Morrison et Frank Sinatra).

L'accord pourrait aussi accélérer le secteur de la musique en ligne.

Adieux au père Lévesque



RENE MATHIEU LE DEVOIR

PRÈS DE 600 personnes ont assisté, samedi, dans la Capitale, aux funérailles du père de la liberté intellectuelle et universitaire, Georges-Henri Lévesque, dominicain, fondateur de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Le monde universitaire, politique et culturel s'était rendu dans l'église Saint-Dominique de Québec pour participer à une sobre cérémonie d'adieu en l'honneur de ce bâtisseur. Le premier ministre Lucien Bouchard a tenu à rendre hommage au disparu. «Le père Lévesque, a-t-il affirmé sur le parvis de l'église, aura été un éveillé, qui a surtout réveillé le Québec en lui ouvrant les portes de la modernité, ce qui l'a rendu incontournable dans la compréhension du Québec moderne.» Le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, représentant officiellement le gouvernement canadien, a lui aussi rendu hommage à la mémoire du père Lévesque, le professeur et le maître à penser. «Le grand mystère, a-t-il dit, c'est de savoir qui a enseigné au père Lévesque, comment ces gens-là se font et qui, à eux seuls, arrivent à changer le monde.» Au premier rang, chez les dignitaires, en plus du premier ministre Bouchard et de son épouse, du ministre Dion et de Jean Pelletier, chef de cabinet du premier ministre Jean Chrétien, il y avait la gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, et son époux, John Ralston Saul.

EN BREF

La FECQ ira défendre les jeunes au Sommet

(PC) — Les étudiants collégiaux ont décidé de participer au Sommet du Québec et de la jeunesse qui se tiendra en février, mais ils prévoient qu'ils seront critiqués envers l'en-

semble des propositions débattues. La présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Geneviève Baril, a toutefois déclaré qu'«il n'est pas question d'aller signer un chèque en blanc au gouvernement». Par conséquent, elle exige que certains sujets apparaissent à l'ordre du jour du sommet, comme la lutte pour le réinvestissement en éducation, contre le décrochage et contre la pauvreté.

La conférence sur les OGM commence aujourd'hui

ASSOCIATED PRESS

Toronto — Des centaines de ministres, d'écologistes et de délégués doivent se retrouver aujourd'hui pour quatre jours à Montréal afin de tenter de se mettre d'accord sur la réglementation du commerce des organismes génétiquement modifiés. Le but est d'élaborer une Convention internationale sur la sécurité des OGM.

Il y a 11 mois, la première réunion tenue à Cartagena en Colombie s'était

soldée par un échec. Un accord de compromis négocié par l'Union européenne avait été adopté par 125 pays, mais les États-Unis, le Canada, l'Australie, l'Uruguay, l'Argentine et le Chili s'y étaient opposés. Les organisations écologistes et les pays en développement avaient accusé Washington de chercher à protéger son industrie biotechnologique en pleine croissance.

La plupart des dossiers litigieux qui avaient conduit à l'impasse à Cartagena restent d'actualité.

Les petits-déjeuners Communications et Société

Mardi 25 janvier 2000, 7h30

Hôtel Bonaventure Hilton, Salle Le Portage



Les nouvelles technologies de communication annoncent-elles le paradis sur terre? Jacques Dufresne, philosophe et auteur

Dans le livre de l'Apocalypse apparaît l'idée d'un paradis sur terre auquel l'humanité accéderait après une grande bataille où les bons triompheraient des méchants. C'est la doctrine du millénarisme.

Certains associent l'engouement actuel pour les nouvelles technologies d'information et de communication à l'approche de cette ère de bonheur.

Mardi 21 mars 2000, 7h30

(Lieu à confirmer)
Médias et mondialisation : le défi d'une parole libre

Carolyn Sharp, directrice, *Revue Relations*



La mondialisation consacre la dominance du marché sur l'ensemble des relations humaines. Les mutations technologiques deviennent autant de leviers de la concentration de la richesse et du pouvoir. La fabrication de la pensée unique en est largement le produit. Est-il possible de relever le défi d'une parole libre?

1340, boul. Saint-Joseph Est, Montréal, Québec, H2J 1M3
Tél.: (514) 524-8223 Fax: (514) 524-8522 ocs@cam.org

- 35\$ si payé plus d'une semaine avant la date de l'événement
- 45\$ si payé moins d'une semaine avant la date de l'événement

Commandité par Le Devoir

LES GRANDS PRIX QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ

Édition 2000

APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

Les Grands Prix québécois de la qualité constituent la plus haute distinction remise par le premier ministre du Québec aux entreprises privées et organismes publics les plus performants.

Objectifs

Les Grands Prix québécois de la qualité visent à reconnaître publiquement les entreprises privées et organismes publics du Québec qui ont réussi à appliquer les principes de la qualité totale à tous les aspects de leurs activités et qui ont obtenu des résultats remarquables.

Critères d'admissibilité

Toute organisation, qu'elle soit manufacturière, de services, commerciale, publique ou privée, à but lucratif ou non, et qui a un établissement au Québec, est admissible à un des Grands Prix. La seule exigence est que les principales décisions, concernant la gestion de la qualité ou l'application de la stratégie émanant du siège social, résultent directement de l'organisation (unité de production ou de services autonomes).

Mise en candidature

Les entreprises privées et les organismes publics intéressés à poser leur candidature peuvent obtenir les documents de mise en candidature auprès du Mouvement québécois de la qualité ou du ministère de l'Industrie et du Commerce ainsi que sur les sites web suivants : www.mic.gouv.qc.ca ou www.qualite.qc.ca.

Période d'inscription

Les organisations intéressées à poser leur candidature aux Grands Prix québécois de la qualité édition 2000 ont jusqu'au 10 mai inclusivement pour nous faire parvenir leur dossier complet.

Renseignements :

Madame Isabelle Tremblay
Mouvement québécois de la qualité
455, rue Saint-Antoine Ouest
Bureau 404
Montréal (Québec) H2Z 1J1
Téléphone : (514) 874-9933/
poste 223
Télécopieur : (514) 866-4600

Monsieur Jacques La Rue
Direction de la gestion d'entreprises
Ministère de l'Industrie et du Commerce
380, rue Saint-Antoine Ouest
5^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7
Téléphone : (514) 499-6531
Télécopieur : (514) 873-9912



Québec
Industrie et Commerce



Pierre VACHON

CÉLÉBRITÉS/Collection biographique
Emma Albani

Une artiste internationale.

64 pages - 9,95 \$
LIDEC
(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Conseil national le 5 février

Les péquistes veulent abolir les régies régionales de la santé

Pendant qu'au Bloc québécois les esprits s'enflamment et que les militants se préparent à participer en fin de ce mois à un congrès tumultueux, les péquistes sont dans un état d'introversion. Ils n'ont plus rien à dire sur la langue, la stratégie référendaire ou la place de la religion à l'école. Mais ils demeurent préoccupés par la santé.

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

À la nomination de l'imputabilité, les péquistes débattent de l'abolition des régies régionales de la santé.

Les membres du conseil national, qui se réuniront le 5 février à Laval, seront appelés à se prononcer sur l'opportunité de remplacer les régies régionales par des directions régionales relevant directement de la ministre de la Santé et de ses sous-ministres.

En vue de ces assises, l'association péquiste de la circonscription de Rosemont a acheminé au secrétariat central une résolution recommandant en outre que chaque direction d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que chaque direction générale, rendent compte annuellement de leurs réalisations, de leurs projets et de l'utilisation des ressources mises à leur disposition. Cela à l'occasion de leur comparution devant la commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale.

La proposition mise en avant par des militants de la base devrait normalement réjouir la ministre, qui souhaite resserrer son contrôle et rendre ainsi le réseau plus compatible avec la poursuite des objectifs de la réforme. À quelques reprises devant les militants péquistes, Mme Pauline Marois a laissé voir sa frustration devant l'impact politique négatif de décisions prises par les mandataires non élus des régies régionales.

Résolutions

À ce conseil national de Laval, les quelque 400 délégués des régions et des circonscriptions aborderont, outre la santé, plusieurs autres thèmes qui reflètent les plus profondes angoisses de la population, notamment: la sécurité des enfants en garderies; l'exploitation de l'eau potable à des fins commerciales, les subventions aux organisations sportives régionales et l'accessibilité aux études universitaires. En vue de ces délibérations, la direction du parti a

préparé un cahier de résolutions, dont voici les plus significatives:

■ que le gouvernement oblige la tenue d'une enquête sur toute personne voulant travailler ou œuvrer dans une garderie; l'enquête devra porter sur les antécédents judiciaires reliés à des actes d'agressions sexuelles; que le gouvernement crée un fichier des personnes ayant déjà été condamnées pour agressions sexuelles, un fichier auxquels auront accès les directions des établissements scolaires et les garderies (Marie-Victorin);

■ que le gouvernement reconduise le moratoire sur tout nouveau permis d'exploitation d'eau et de tout nouveau permis de test de pompage à des fins commerciales; ce moratoire devra demeurer en vigueur jusqu'à l'adoption d'une politique sur l'eau potable (Argenteuil);

■ que le gouvernement mette en vigueur, dès maintenant, la recommandation de la Régie de l'énergie, visant à développer au Québec un programme de construction d'éoliennes d'une capacité de production d'au moins 50 mégawatts par année, cela pendant neuf années consécutives (Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine);

■ que le gouvernement s'engage à ne donner aucune subvention financière aux organisations sportives professionnelles (Pointe-aux-Trembles);

■ que le gouvernement légifère immédiatement pour abolir complètement et définitivement les clauses de disparité de traitement («orphelin») dans les conventions collectives (Lotbinière);

■ que le gouvernement mette sur pied un comité ayant pour mandat d'explorer de nouvelles modalités de négociations de conventions collectives et d'évaluer le concept de la négociation permanente (Joliette);

■ que le gouvernement et la Centrale de l'enseignement (CEQ) s'engagent à respecter le jugement de la Commission des droits de la personne relativement à la signature d'un gel d'échelon salarial et qu'ils s'engagent également à rembourser, dans les plus brefs délais, les sommes dues aux jeunes enseignants (Comité national des jeunes);

■ que le ministre des Finances, Bernard Landry, dans son prochain budget, alloue les ressources financières nécessaires à la réalisation des recommandations qui émergeront du Sommet du Québec et du Sommet de la jeunesse (Comité national des jeunes);

■ que le ministre de l'Éducation, François Legault, fasse en sorte que la future politique des universités garantisse l'accessibilité aux études aux étudiants à faibles revenus et qu'elle garantisse également un financement adéquat des constituantes régionales du réseau de l'Université du Québec (Comité national des jeunes);

■ que le gouvernement amende la loi sur la consultation populaire, afin de la rendre plus souple d'application, notamment lorsque la consultation populaire porte sur un sujet autre que la souveraineté (Chambly);

■ que le ministre des Transports, Guy Chevrette, écarte le scénario d'une hausse du coût de l'immatriculation des automobiles (Marquette).

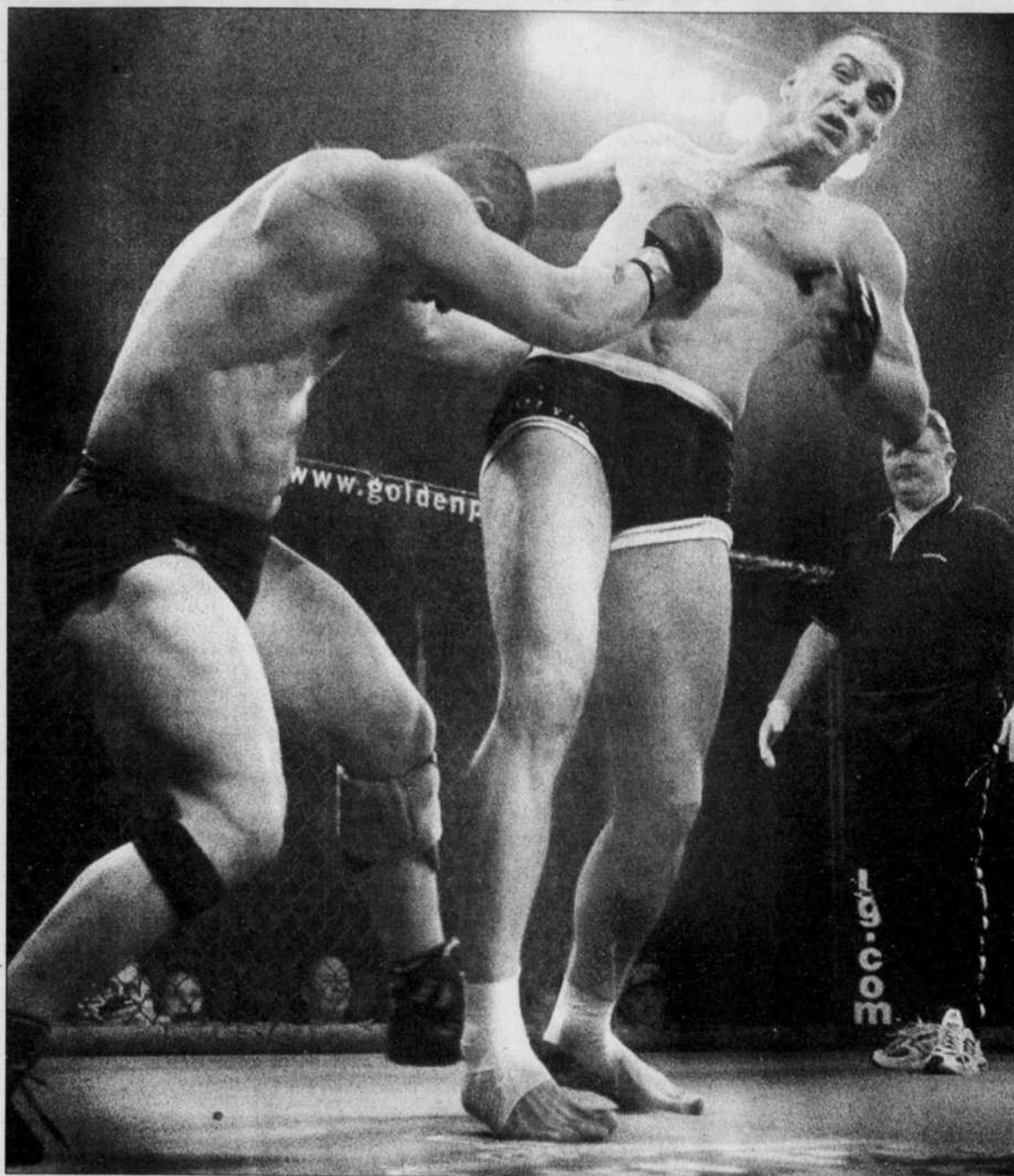
D'autres départs

En fin de semaine, les membres du Bureau national du parti se sont réunis pour faire le point sur l'actualité politique et le plan d'action du parti. Dans un premier temps, ils ont écouté Bob Dufour exposer les motifs de sa démission du poste de directeur général, des motifs d'ordre familial.

Pendant la pause, les participants ont discuté de leur avenir politique. Il apparaît que deux autres membres de l'exécutif national n'ont pas l'intention de solliciter de renouvellement de mandat: Mme Martine Ouellette et M. Gilles Grenier, ce dernier au poste de deuxième vice-président.

Selon les informations recueillies par *Le Devoir*, de nombreux présidents régionaux et de comités nationaux auraient décidé de ne pas se représenter: Céline Dostie de l'Estrie; Gilles Gaumont de la Capitale nationale; Michèle Francœur du Bas Saint-Laurent; Raoul Larocque de l'Outaouais; Gaby Archambault de Lanaudière; Jean-François Poiré de Chaudières-Appalaches. Il en serait ainsi des présidents des comités nationaux suivants: Diane Bourgeois, (Action politique des femmes); Anne-Michèle Meggs, (Relations ethnoculturelles); Alexandre Robin, (Comité national des jeunes) et Jean-Marie Ladouceur, (Comité national des aînés).

Un rendez-vous populaire...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

KAHNAWAKE, samedi soir. Quelque 2000 personnes se sont donné rendez-vous à l'aréna local pour une soirée de «combats extrêmes», en toute impunité. Au printemps dernier, Québec a en effet donné le feu vert à la tenue de ces événements, à l'abri de toute contrainte de la Régie des loteries et courses. Seules règles de ces combats d'une violence inouïe: l'interdiction de donner des coups de tête à la colonne vertébrale et d'enfoncer les doigts dans les yeux.

En cas de conflit mondial

La GRC a déjà eu un plan secret pour interner les «subversifs»

PRESSE CANADIENNE

La Gendarmerie royale du Canada avait prévu d'envoyer plus d'un millier de «subversifs», y compris des enfants, dans des camps d'internement en cas de Troisième Guerre mondiale, révèlent des documents qui viennent d'être rendus publics.

Ce plan, conçu à l'époque de la guerre froide, prenait pour cibles des leaders communistes, lesquels devaient être détenus dans trois pénitenciers fédéraux de l'Ontario et de l'Alberta. Il n'a été abandonné qu'en 1983.

«Le nombre actuel d'individus qui seraient arrêtés comme subversifs, en cas d'urgence nationale, est de 588 hommes et 174 femmes», indique une

note de la GRC, datant de 1970. On y ajoute que «le type de personne impliquée est peu susceptible d'être violente, dangereuse ou encline à s'évader».

Les documents, obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information, montrent que les plans d'internement en cas de guerre ont d'abord été élaborés vers la fin des années 1940, mais ont été relancés et élargis entre 1969 et 1971.

Sur les 762 personnes dont les noms apparaissent sur la liste d'individus à interner, 13 étaient des enfants âgés de moins de 11 ans, et 23, âgés de 12 à 16 ans. Il s'agissait probablement des enfants des adultes visés par le plan d'internement.

La plupart de ces personnes étaient de la région de Toronto. Cependant, aucun nom n'apparaît dans les documents rendus publics.

Immigration illégale

Des documents révèlent les méthodes des passeurs

PRESSE CANADIENNE

London, Ont. — Des documents obtenus par un quotidien ontarien révèlent que des passeurs d'immigrants illégaux de Walpole Island, à la frontière entre l'Ontario et les États-Unis, ont obligé deux petits Chinois à nager et patauger dans les eaux froides de la rivière St. Clair en pleine obscurité, au mois de septembre.

Les enfants et certains des adultes qui les accompagnaient avaient survécu à d'effroyables conditions de vie à bord d'un cargo, mentionne un des documents obtenus par le *London Free Press*.

«Pendant le mois qu'a duré le voyage, les passagers ont été emprisonnés dans des compartiments sombres, certains si petits qu'on ne pouvait s'y étendre», mentionne le document du gouvernement américain, rédigé à partir des déclarations faites par les nouveaux arrivants.

Les autorités des deux côtés de la frontière font enquête sur un présumé réseau de passeurs d'immigrants illégaux depuis le mois de mai.

Joyce Brown et Lloyd Nadhee, tous deux de Walpole Island, une ré-

serve autochtone, ont été reconnus coupables après avoir surpris en septembre, du côté américain, à tenter de faire entrer un Sud-Coréen et cinq Chinois.

D'autres documents américains révèlent qu'un navire de la garde côtière américaine patrouillait la rivière St. Clair, vers 22h, le 23 septembre dernier, quand il a croisé un bateau correspondant à la description d'une embarcation soupçonnée de servir au «trafic» d'immigrants illégaux.

Le bateau est passé et repassé à quatre reprises le long de la rive, tous feux éteints, mentionnent les documents gouvernementaux. Puis une fourgonnette est apparue près de la rivière. Lloyd Nadhee en est sorti. Joyce Brown est restée à l'intérieur.

Nadhee a envoyé un signal lumineux en direction du bateau, lequel s'est alors approché du rivage. «Alors qu'il était encore à environ 15 mètres de la rive, six passagers sont descendus du bateau. Ces six passagers, y compris deux enfants mineurs, se sont fait dire de nager ou de patauger jusqu'à la rive», signalent les documents.

Ils ont été arrêtés alors qu'ils se rendaient à la fourgonnette.

Au début du mois, 10 adolescentes chinoises ont été retrouvées par la police à proximité de Walpole Island. Jacqueline Soney et son fils Robin doivent comparaître à Windsor, en Ontario, demain, sous l'accusation de complicité d'immigration illégale.

loto-québec



Tirage du 00-01-22

4 14 18 36 39 44

Numéro complémentaire: 11



Tirage du 00-01-22

11 14 20 35 42 45

Numéro complémentaire: 34



Tirage du 00-01-21

NUMÉROS	LOTS
182340	100 000 \$
82340	1 000 \$
2340	250 \$
340	50 \$
40	10 \$
0	2 \$



Tirage du 00-01-22

NUMÉROS	LOTS
923192	100 000 \$
23192	1 000 \$
3192	250 \$
192	50 \$
92	10 \$
2	2 \$

résultats

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 2 103 041,40 \$
5/6+	7 90 130,30 \$
5/6	265 1 904,60 \$
4/6	14 260 67,80 \$
3/6	258 597 10,00 \$

Ventes totales: 15 093 451 \$

Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000 \$
5/6+	0 50 000 \$
5/6	10 500 \$
4/6	797 50 \$
3/6	17 828 5 \$

Ventes totales: 571 949,50 \$



Tirage du 00-01-21

7 9 11 18 19 28 40

Numéro complémentaire: 24

GAGNANTS	LOTS
7/7	0 7 500 000,00 \$
6/7+	3 65 660,80 \$
6/7	70 2 462,30 \$
5/7	4 369 140,90 \$
4/7	92 389 10 \$
3/7+	85 797 10 \$
3/7	768 092 partic. gratuite

Ventes totales: 10 967 610 \$

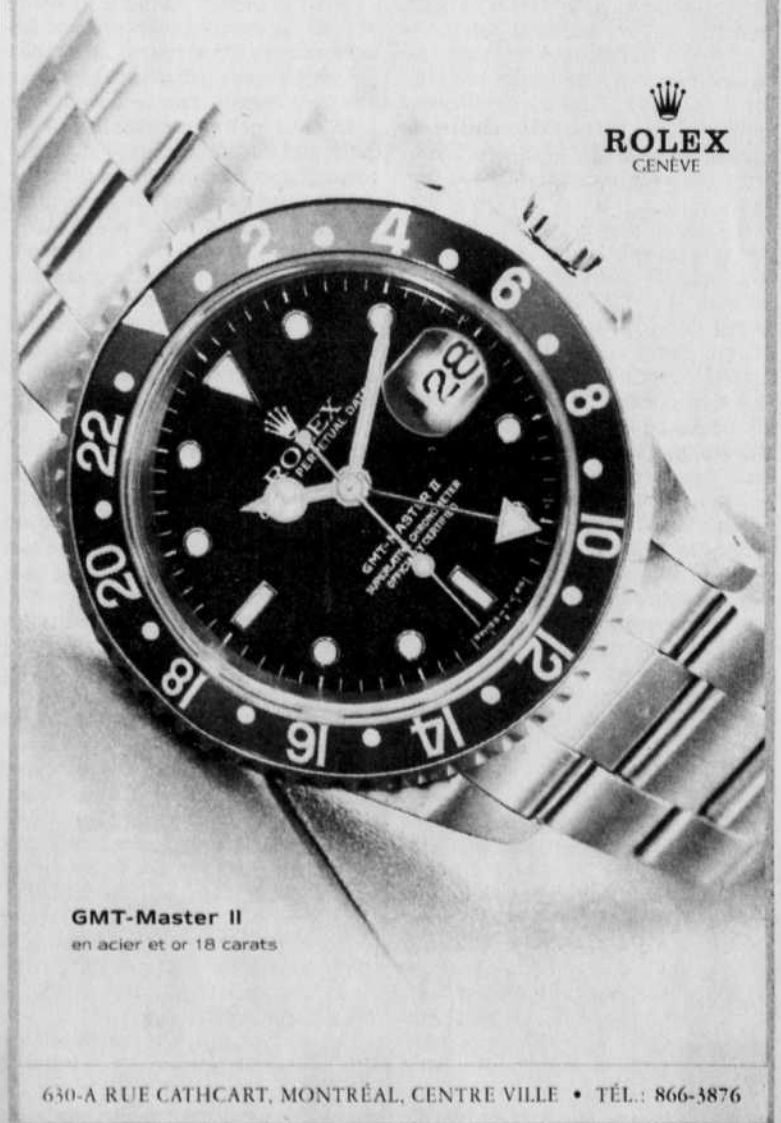
Prochain gros lot (approx.): 10 000 000 \$

T.V.A., le réseau des tirages

Le mode de paiement des billets gagnants paraîtra au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Bijouterie Gambard

Vente et service technique



GMT-Master II en acier et or 18 carats

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876



Nathalie ELLIOTT

Mon premier dictionnaire français illustré

Une découverte.

1192 pages - 25 \$

En vente dans toutes les librairies

Les Éditions GUÉRIN (514) 842-3881

• LES ACTUALITÉS •

ANNE HÉBERT (1916-2000)

Anne Hébert
ou l'invention de la justesse

Je relisais, pour une explication de texte, un poème d'Anne Hébert que j'avais choisi presque par hasard, en feuilletant le recueil. Ce n'était pas un des plus connus, des plus célèbres. On pense aussitôt, lorsqu'on veut parler de la poésie d'Anne Hébert, à tel poème bien connu, *Le Tombeau des rois* ou encore cette *Fille maigre* qui ne sort pas de la mémoire lorsqu'on l'a lu ou entendu une seule fois. Le poème que j'avais choisi était beaucoup plus discret. Il s'intitule *Un bruit de soie* et ne raconte pas, comme beaucoup de poèmes d'Anne Hébert, une expérience de dénuement ou de lutte pour la survie mais, très évidemment, très clairement, de façon très concrète et sensuelle, une expérience amoureuse. Je lisais, vers après vers, lentement, ce texte d'une extrême beauté, et je suis tombé, à la fin de la page, sur deux lignes qui disaient très exactement la raison de mon enchantement: «*Sa douceur que j'invente pour dormir* — dit la narratrice à propos du cœur de l'amant — *Je l'imagine si juste que je défaillie.*»

L'invention, oui, l'imagination. Mais aussi, surtout, la justesse inventée, créée par l'imagination, justesse du ton et justesse du mot, justesse du sentiment qui existe fortement en lui-même et du même coup se hausse au-dessus de lui-même, jusqu'à l'invention du monde.

Toute œuvre littéraire vraie repose sur un paradoxe. Anne Hébert, ou l'invention de la justesse.

Gilles
Marcotte

C'était en 1953. Anne Hébert ne nous était pas inconnue, certes, même si nous avions un peu oublié qu'elle avait publié en 1942 un premier recueil de poèmes, *Les Songes en équilibre*, proche parents de ceux de son cousin Saint-Denys-Garneau. Mais il y avait eu, trois ans auparavant, l'événement du *Torrent*, cette grande fable qui, dans une prose infailliblement rythmée, faisait chanter une détresse et une volonté de libération en lesquelles nous avons été nombreux à nous reconnaître. Et c'était bien la même volonté, la même forte, impitoyable volonté que nous retrouvons dans le verbe à la fois «*austère*» — l'adjectif est du préfacier, le poète Pierre Emmanuel — et fascinant, d'une beauté noire, du *Tombeau des rois*.

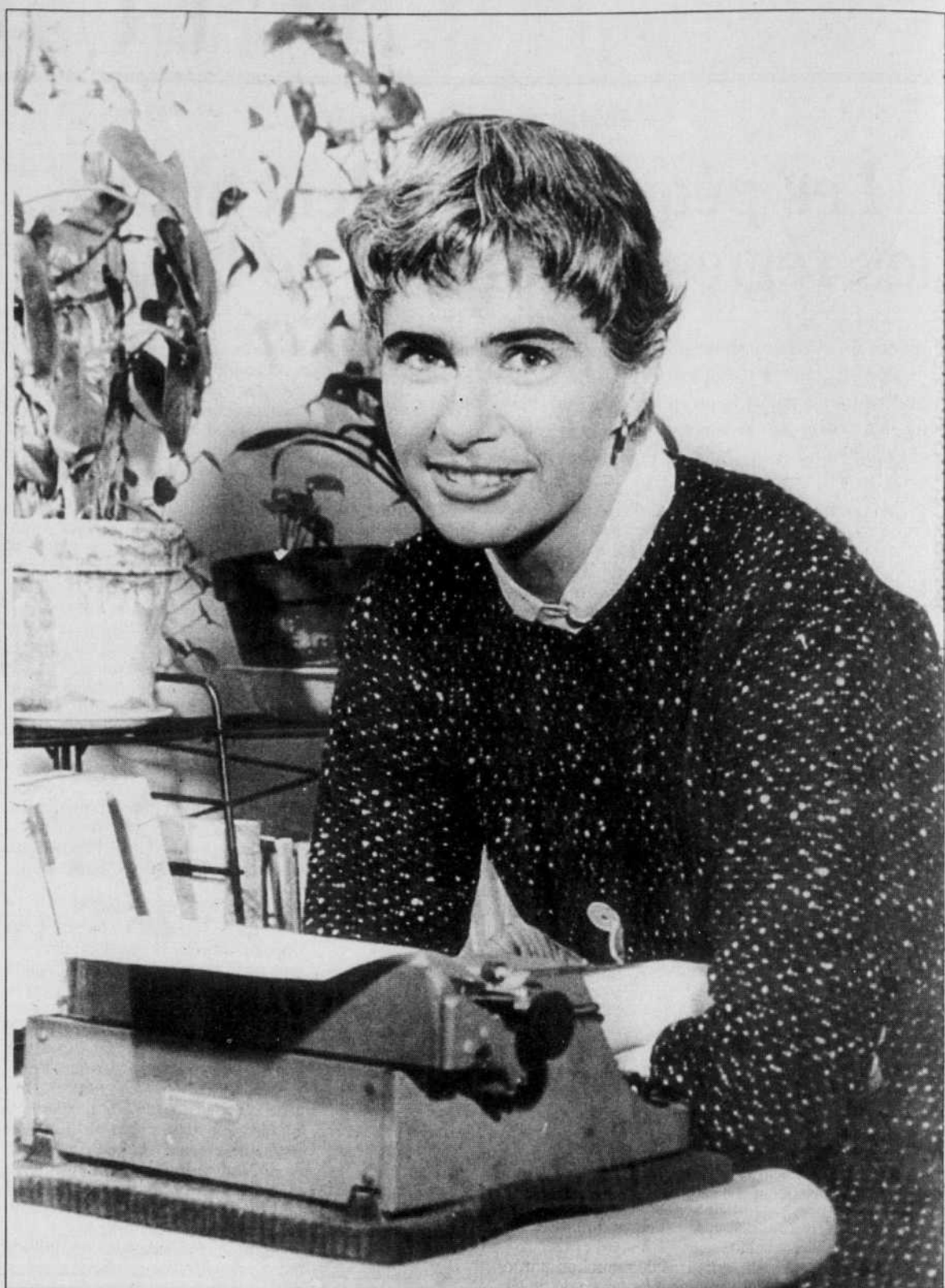
Je ne sais pas si l'on mesure bien la somme de courage qui se dépense dans chacune des pages de ce livre, et qui amène à la lumière tant de sombre et splendide matière. Ce livre n'était pas triste. Il brillait d'une résolution qui répondait à un appel de la vie, pour la signataire du poème mais aussi bien, et Anne Hébert le croyait fermement, pour toute une collectivité, la nôtre, indiscutablement la nôtre. Anne Hébert n'a pas écrit pour nous charmer, au sens faible du mot, pour nous divertir. Son œuvre entière est une œuvre de libération, une œuvre de salut.

Quand elle est partie pour Paris, où elle devait vivre de nombreuses années, elle répondait au même appel. Elle savait que, pour remplir le contrat qu'elle avait conclu avec elle-même, avec la langue, avec les siens, elle devait s'arracher à ce premier pays — son «*premier jardin*», dira-t-elle plus tard —, qu'elle ne pouvait l'écrire en profondeur, dans sa grandeur possible, qu'en s'en éloignant. On peut penser que ses romans majeurs, *Kamouraska*, *Les Enfants du sabbat*, *Les Fous de Bassan*, n'auraient pas pu être conçus et écrits ici, tout près des réalités qu'ils évoquent. La littérature, Anne Hébert le savait, ne fait reconnaître que si elle transforme, elle travaille, elle invente le réel; elle ne crée le proche qu'à partir du lointain. C'est là une des grandes leçons que nous donne son œuvre.

Elle nous dit aussi que la langue française, dans laquelle elle a voulu s'immerger en quelque sorte lorsqu'elle s'est installée à Paris, fait partie non seulement de notre héritage mais de notre être même. Je sais que les libertés de la langue populaire, dans certaines œuvres d'ici, ne l'effrayaient pas. Elle, n'en avait pas besoin. La langue qu'elle avait reçue de sa famille, qu'elle partageait avec Saint-Denys-Garneau et quelques autres amis, lui suffisait.

Je ne veux pas conclure de moi-même. Je lis, dans la courte préface qu'Anne Hébert a donnée à son dernier livre de poèmes, *Le jour n'a d'égal que la nuit*: «*La ferveur ne suffit pas, il faut la patience quotidienne de celui qui attend et qui cherche, et le silence et l'espoir, sans cesse ranimé, au bord du désespoir, afin que la parole surgisse, intacte et fraîche, juste et vigoureuse. Et alors vient la joie.*»

Pour cette joie, Anne Hébert, merci.



Anne Hébert à sa table de travail, vers 1960.

SOURCE TELE-QUEBEC



Anne Hébert à Paris.

ARCHIVES LE DEVOIR

Extraits d'entrevues au Devoir

Entre angoisse et jubilation, la création

Anne Hébert fut souvent le sujet d'entrevues dans les pages littéraires du *Devoir*. Devant elle, «le journaliste devient alors un lecteur privilégié, ébloui par l'immensité de son interlocuteur, heureux de sa proximité. Ces inoubliables instants de grâce ne surgissent en général qu'en présence des plus grands. Car ce sont généralement les êtres les plus simples, les plus généreux, les plus humbles, les moins imbus d'eux-mêmes.» Voici quelques extraits de ces entrevues, parues dans *Le Devoir* et réalisées par Pierre Cayouette, Robert Chartrand, Marie-Andrée Chouinard et Christian Rioux.

Les personnages excessifs, dévorés par le désir ou habités par quelque songe fou, ne manquent pas dans les récits d'Anne Hébert. Mais rarement le sont-ils tous à un même degré, comme dans *Un habit de lumière*, son dernier roman. Il y a de la fougue et du feu chez les Almevida, cette famille d'Espagnols qui a émigré en France, tant chez Pedro, le père, qui est un ouvrier, que chez sa femme, Rose-Alba, la concierge, leur jeune fils Miguel ou Jean-Ephrem de la Tour qui, lui, est un véritable ange du mal. Seule exception: une voisine, Mme Guilloux, dont la romancière explique ainsi le caractère plus effacé: «*C'est celle qui voit les choses. Mme Guilloux, d'une certaine façon, c'est moi.*»

Il n'empêche que, lors de l'écriture de ce septième roman depuis *Kamouraska* — Aurélien, Clara, Mademoiselle et le Lieutenant anglais de même que *Est-ce que je te dérange?* étaient plutôt étiquetés «*récits*» —, Anne Hébert elle-même s'est plutôt sentie au diapason de ses autres personnages. «*J'y suis allée avec élan, une énergie que j'espère bien retrouver pour le prochain. Je me levais à cinq heures du matin pour travailler. J'étais complètement mordue.*»

Sans faire de mystère sur la genèse de son livre, Anne Hébert ne peut dire au juste comment lui sont venus ces personnages et leur histoire. «*Je*

les ai sentis comme ça. Ce n'était pas volontaire du tout. Je les ai pris tels qu'ils se présentaient à moi, tout remuants. En fait, je me suis trouvée dans la situation de ces parents qui ont des enfants qui leur échappent un peu. Oui, mes personnages se sont littéralement échappés de moi tels qu'ils sont dans le livre.»

En dépit de leur condition modeste et de la vie étriquée qu'ils mènent, les personnages de ce roman ne sont-ils pas plus grands que nature? «*Je crois que tous les gens, dans la vie réelle, le sont: ceux qu'on croise dans la rue, qu'on voit attablés à un café et qui paraissent sans histoires. Si on savait ce qui se passe dans leur vie privée... Et puis, la petitesse de l'existence peut être un véritable détonateur. Plus la vie est enferrant, si je puis dire, comme celle des Almevida confinés à leur loge minuscule, sans confort, plus les passions risquent de s'exacerber. Dans une grande ville, personne n'a d'espace pour s'exprimer. La nature est absente.*»

Dans *Est-ce que je te dérange?*, la mort est omniprésente, et tout particulièrement exprimée par la voix de Delphine, inextricable mariage d'aube et de crépuscule. «*J'aime ma grand-mère quand elle se berce sur la galerie, dit Delphine. Quand elle a été*

morte, la chaise berçante a continué de se balancer toute seule dans le vent et je n'ai pu supporter ce balancement vide sur la galerie et j'ai couru. [...] Le souffle de la mort, ce souffle et ce balancement sur ma nuque quand je cours, l'odeur des champs à perte de vue, de chaque côté du chemin, mêlée au souffle du vent et de la mort.» Chamboulée par le départ subit de cette grand-mère qui l'a toujours guidée, Delphine se précipite dans les bras chaleureux du premier venu. D'un giron rassurant à l'autre, le petit oiseau court à sa perte.

C'est l'image d'une toute jeune fille, sans doute itinérante, rencontrée au hasard d'une sortie à Paris, qui a provoqué l'écriture de ce récit. «*Je revenais d'un concert, avec des amis, et près de ma porte il y avait cette jeune fille, âgée de 16 ou 17 ans. Lorsqu'elle m'a entendue, elle a levé la tête avec peur. Et ce regard apeuré m'a beaucoup fait réfléchir sur ces gens sans domicile, en marge de la société, souvent en fuite. [...] C'est en pensant à une fille comme ça, complètement sans peau, sans horizon, qu'est née Delphine.*»

S'étonnera-t-on de savoir que, 80 ans passés, et même avec un tableau d'honneur des mieux garnis, Anne Hébert ressent encore, dans les moments qui précèdent la rédaction, cette même angoisse prenante et indéfinissable? «*C'est tout à fait comme au premier jour. C'est encore le noir complet au tout début, cette même impression de se jeter dans le vide. Et puis à mesure que l'œuvre se construit, on s'appuie sur ce qu'on est en train de bâtir, on apaise l'anxiété. Par moments, c'est très jubilatoire. Et de nouveau, au bout de quelques pages, l'angoisse revient. Cette fois on se dit: «*Où est-ce que je m'en vais? Que suis-je en train de faire?*»»*

On connaît la timidité de l'auteur,

son penchant avoué pour l'anonymat et le quotidien tranquille. «*L'écriture d'un livre est déjà un geste tellement impudique, où l'on se met à nu devant les autres, où l'on expose les plus intimes de nos idées.*» Reine des modestes, à Montréal elle apprend à apprivoiser le regard des autres sur son visage. Mais il est un regard auquel elle paraît difficilement s'habituer: celui des analystes, experts en littérature, qui décortiquent son œuvre, la triturent, en extirpant les significations les plus fouillées. «*Tout ça me dérange beaucoup. J'ai l'impression d'être disséquée, analysée sous toutes ses coutures. C'est un peu comme si j'étais tout à coup, parce que j'ai écrit un livre, une proie qu'on met sous cage et qu'on observe.*»

Écrire, source de bonheur et de tourment, acte généreux et égoïste à la fois. «*Pendant le processus d'écriture, je suis complètement absorbée par ce que je fais, explique Anne Hébert, qui se dit poète à la plume de romancière. Je deviens l'être le plus égoïste qui soit, que le moindre coup de téléphone ou la plus petite visite peut déranger. On n'est pas très normal quand on écrit! Mais il faut sans doute pouvoir être égoïste pour être généreux par la suite. Parce qu'écrire, c'est donner ce qu'on a de plus intime.*»

Fière, belle, digne et droite, à la fois sereine et angoissée, sa seule présence met du baume au cœur de ceux qui s'inquiètent de l'avenir de la littérature.

«*On vit dans un monde chaotique. Nous sommes bousculés de tous côtés. Il y a peut-être un nouveau monde qui commence où l'on s'exprimera très peu par l'écriture. Il y aura d'autres moyens: l'image prend souvent la place de la parole. Moi, mon choix est fait depuis longtemps. Alors je ne m'oriente pas vers d'autres voies. L'écriture, c'est*

vraiment mon moyen d'expression», confie-t-elle.

Et l'avenir de la littérature? «*J'ai l'impression que l'on vit sur un volcan, que le monde peut être détruit d'une minute à l'autre par une catastrophe. Alors l'écriture ne survivra pas au reste.*»

Comment Anne Hébert trouve-t-elle le courage de poursuivre son œuvre? Par son désir d'absolu. «*Au début, ça demande beaucoup de courage, il est vrai. Parfois même pour la suite. Je n'écris jamais des choses rassurantes. Je ne veux pas remettre les pieds dans les mêmes pistes et refaire les mêmes choses. Pour moi, Aurélien, Clara, Mademoiselle et le Lieutenant anglais, même si c'est le même fond — ça, je ne peux pas le nier — c'est quand même différent de ce que j'ai fait avant. Des romans comme *Les Fous de Bassan*, *Kamouraska* et *Les Enfants du Sabbat* étaient beaucoup plus exubérants. Cette fois, c'est beaucoup plus contenu, beaucoup plus épuré. Je sens mes limites mais je veux autant que possible tendre vers l'absolu. Cette fois-ci, j'ai l'impression que je me suis rapprochée d'un dépouillement. J'ai écrit trois versions de l'histoire avant de l'arrêter.*»

D'autres histoires naîtront. De nouveaux personnages sont à l'état d'ébauche, assure Anne Hébert. Pour l'instant, «*c'est dans ma tête que ça mijote*», précise-t-elle.

Anne Hébert a toujours dit avec raison qu'elle était un écrivain québécois, même si elle a passé plus de la moitié de sa vie en France. La plupart de ses romans se déroulent d'ailleurs ici. Sauf *Un habit de lumière* et *Est-ce que je te dérange?*, qui ont pour cadre la France, qu'elle a précisément quittée depuis deux ans.

«*Il n'y a jamais de libre choix pour le sujet de mes livres ni pour le décor. Ils s'imposent, je ne saurais dire pourquoi. Il n'y a que pour *Kamouraska* que je suis plus sûre: je me suis servie d'un fait divers que ma mère m'avait raconté quand j'étais enfant et qui s'était passé dans sa famille. Pour les autres livres, c'est très souvent un paysage québécois qui m'est venu, comme la nature que j'ai connue enfant, dans Aurélien, Clara...*»

«*Pour celui-ci, ça a été le Paris que j'ai quitté il y a deux ans. Le fait d'être partie me donne sans doute plus de liberté pour inventer. Sur place, ça aurait été plus objectif, plus près d'un article de journal ou d'une simple description. Comme c'est déjà un peu loin, je peux rêver dessus.*»

Si Anne Hébert décide rarement de ses sujets et de ses personnages, a-t-elle en revanche choisi délibérément de demeurer si longtemps en France? «*Oui, je dirais que ça a été un choix, mais qui s'est fait petit à petit. Quand je suis partie, j'avais une bourse pour une seule année, que j'ai réussi à étirer pendant trois ans. C'a été le commencement. Si j'y suis restée par la suite, c'est que je ne voulais pas être dans la situation de gens que j'ai connus, qui faisaient des retours d'Europe jamais réglés. Ils traînaient ça toute leur vie.*»

Lors de la parution de *Aurélien*, Clara, Mademoiselle et le Lieutenant anglais, elle confia avoir toujours envisagé un retour. «*Dans tout ce que j'écris, il est question du Québec. C'est le Québec que j'ai dans le cœur, c'est le Québec qui est mon pays. Je ne l'ai jamais renié.*» Ne sachant si elle continuera à garder un pied sur les deux continents, Anne Hébert conclut avec sa voix de jeune fille: «*Vous savez, il n'y a rien de définitif dans la vie, sauf le dernier pas.*»

CAHIER SPÉCIAL PARUTION 12 FÉVRIER 2000

2000

TOMBÉE PUBLICITAIRE: 4 FÉVRIER 2000

LE DEVOIR

LE MONDE

Coup d'État en Équateur



Le nouveau président équatorien Gustavo Noboa et son épouse, hier, remplacer le sucre par le dollar.

Les Indiens pleurent leur défaite

Quito (AFP) — La place de l'Arbolito à Quito est désormais vide de ses 10 000 Indiens, les grands perdants du coup d'État. « Nous avons pleuré hier, et notre chagrin reste vivif. Mais nous reviendrons avec de nouvelles forces ! », prévient l'un d'eux, occupé à nettoyer les immondices sur les pelouses hier matin.

La révolte des Indiens, dénommés « indigènes » en Équateur, est à l'origine du putsch mort-né de vendredi à Quito contre le président démocrate-chrétien Jamil Mahuad, renversé par un triumvirat avant la remise du pouvoir, quatre heures plus tard, à un civil, le vice-président Gustavo Noboa.

« Noboa ou Mahuad, pour nous c'est pareil ! Ils doivent tous partir. Notre pouvoir d'achat s'est effondré, et ça va continuer », s'exclame Maria, Indienne elle aussi. Elle fait partie des vingt employés municipaux dispersés dimanche sur l'immense place de l'Arbolito.

Balai ou rateau en main, entourés de mouches attirées par l'odeur pestilentielle, ils ramassent les tas de débris et reliefs de repas abandonnés dans l'herbe par les 10 000 Indiens qui avaient occupé cette place durant toute la semaine. Cette immense foule s'est volatilisée samedi, à la demande de ses dirigeants, après le remplacement de Jamil Mahuad, dont ils exigeaient le départ, par Gustavo Noboa.

« Cette victoire ressemble à une défaite », reconnaît Victor, un autre Indien préposé au nettoyage de la place. « Mais rien ne nous fait peur, et l'oligarchie ne peut pas continuer à opprimer plus de 13 millions d'Équatoriens », affirme-t-il avec détermination. Installées depuis 12 000 ans dans cette région, les 28 nations indiennes rassemblent 3,5 millions de personnes, près de 30 % de la population équatorienne. Leur langue vernaculaire est le quechua.

Mobilisés depuis une semaine, les Indiens avaient réussi à occuper vendredi le Congrès de Quito. La « junte de Salut national », puis le triumvirat formé dans la soirée, incluaient leur leader, Antonio Vargas. Le lendemain, M. Vargas se retrouvait les mains vides, sans aucune fonction officielle, ni satisfaction des autres exigences indiennes : la dissolution des trois pouvoirs, la constitution d'un gouvernement d'union nationale, et l'abandon de la dollarisation — le remplacement du sucre, la monnaie nationale, par le dollar — décidée par M. Mahuad le 9 janvier. M. Noboa a déjà décidé de la maintenir. Cette dollarisation a provoqué la dégradation du pouvoir d'achat des Indiens, composante la plus pauvre du pays qui vit essentiellement de l'artisanat.

EN BREF

Weizman envers et contre tout

Jérusalem (AFP) — Le président israélien Ezer Weizman, soupçonné de fraude fiscale et de corruption, a annoncé hier soir qu'il restait à son poste malgré l'enquête déclenchée contre lui par la police. « Je n'ai pas l'intention de démissionner, et je mets en congé n'est pas une solution », a affirmé M. Weizman dans une très brève allocution radiotélévisée. « Même si j'ai fait des erreurs, je les ai faites de bonne foi. Je n'ai pas violé la loi. Je n'ai pas failli, j'ai agi avec droiture », a-t-il poursuivi. « Je n'ai jamais renoncé dans une bataille et je ne le ferai pas maintenant », a ajouté le chef de l'État dans un discours de moins de trois minutes.



droiture », a-t-il poursuivi. « Je n'ai jamais renoncé dans une bataille et je ne le ferai pas maintenant », a ajouté le chef de l'État dans un discours de moins de trois minutes.

Heure de vérité pour Pinochet

Londres (AFP) — Après 15 mois d'une procédure judiciaire riche en rebondissements, le gouvernement britannique doit en principe sceller dans les tout prochains jours le sort d'Augusto Pinochet, qui a de bonnes raisons d'espérer un retour imminent au Chili. Le ministre de l'Intérieur Jack Straw a prolongé l'attente en demandant au parquet britannique — représentant l'Espagne — et aux défenseurs des droits de l'Homme de clarifier d'ici cet après-midi certains points de leur argumentaire contre un élargissement du général de 84 ans. Amnesty International ne se fait toutefois guère d'illusion sur la démarche impromptue de l'homme qui s'est dit mardi dernier « enclin » à laisser l'ancien chef de la junte chilienne regagner son pays en raison de l'aggravation de son état de santé mentale et physique. Loin d'y voir le signe d'un changement de position, l'organisation estime que le ministre cherche, par cette demande de « clarifications » sur des points de procédure, à « verrouiller » son verdict final.

22 morts aux Moluques

Jakarta (AFP) — Au moins 22 personnes ont été tuées et 50 blessées hier lors de nouvelles émeutes entre extrémistes musulmans et chrétiens dans l'archipel des Moluques, selon un avocat chrétien. Cette nouvelle flambée de violence intervient à la veille d'une visite aux Moluques de la vice-présidente indonésienne Megawati Sukarnoputri qui a pour mission de trouver une solution pour mettre un terme à ces émeutes qui ont fait plus de 1800 morts en un an. Semmy Weileruni, avocat auprès d'une association protestante, a affirmé que l'armée indonésienne avait pris la tête de milliers de manifestants musulmans qui ont attaqué trois villages chrétiens sur l'île d'Haruku dans le centre de l'archipel.

« Basta ETA », « Non au terrorisme »

Plus d'un million d'Espagnols disent « ça suffit » à l'organisation terroriste

L'ensemble de la classe politique espagnole a lancé hier un appel à l'unité dans la lutte contre l'ETA qui a été qualifiée par le chef du gouvernement José Maria Aznar de « difficile, dure et longue ». En marge de la manifestation qui a réuni plus d'un million de personnes à Madrid contre la violence de l'organisation séparatiste basque, la plupart des dirigeants politiques et syndicaux ont exprimé leur détermination à combattre le terrorisme.

SAMIR TOUNSI
LIBÉRATION

Madrid — « Basta ETA » : plus d'un million d'Espagnols ont défilé hier dans Madrid contre le terrorisme de l'organisation séparatiste basque. Un cortège de plus d'un kilomètre a traversé dans le calme le centre-ville, pour condamner la mort d'un officier de l'armée dans un attentat à la voiture piégée vendredi dans la capitale espagnole. Avec cet assassinat, son premier depuis juin 1998, l'ETA signait en lettres de sang son retour à la violence après une trêve de 14 mois. Le lieutenant-colonel Pedro Antonio Blanco Garcia est la 770e victime de l'organisation depuis 1968, selon le décompte des autorités.

« Pour la paix et la liberté. Non au terrorisme » : les Espagnols, qui avaient rêvé d'enterrer à jamais l'ETA et ses crimes pendant la trêve, ont répondu massivement à l'appel de tous les partis, des syndicats et des associations. La manifestation, convoquée d'urgence vendredi après l'attentat, a même pris l'ampleur du rassemblement de juillet 1997, qui avait marqué un rejet sans précédent de l'ETA en Espagne. Plus d'un million de personnes avaient alors condamné l'enlèvement et l'exécution d'un jeune élu basque du Parti populaire (PP, droite) au pouvoir, Miguel Angel Blanco. Hier comme en 1997, le PP et l'opposition socialiste ont serré les rangs. Le chef du gouvernement, José Maria Aznar, et son adversaire socialiste, Joaquín Almunia, ont marché côte à côte, à 50 jours des élections législatives du 12 mars, au côté de l'ancien chef du gouvernement socialiste, Felipe Gonzalez, et le chef du Parti communiste, Francisco Frutos.

« La lutte contre le terrorisme doit être la lutte de tous, elle sera longue dure et difficile. Nous finirons par la gagner, même s'ils vont nous faire souffrir », affirmait José Maria

Aznar aux journalistes au moment où le cortège quittait, vers midi, la place Colon, l'une des plus grandes de Madrid. Antonio, 39 ans, un agent administratif madrilène, lui faisait écho dans la foule : « Nous continuerons de manifester jusqu'à ce que l'ETA arrête de tuer », expliquait-il.

Pendant la marche, des salves d'applaudissements et les mêmes slogans qu'en juillet 1997 — « Assassins, assassins », « Oui aux Basques, non à l'ETA » — ont rompu le silence. Des dizaines de petites pancartes « Non à l'ETA » et quelques rares drapeaux espagnols sortaient du cortège. Quelques manifestants brandissent en l'air leurs deux mains peintes en blanc, un symbole créé en 1996 par des étudiants madrilènes opposés à la violence de l'ETA.

« Qu'ils cessent de tuer ! »

Les premiers manifestants ont gagné la puerta del Sol, scène habituelle des épisodes de la vie collective madrilène, quand la queue du cortège était encore à Colon, à plus d'un kilomètre derrière. « Rien ne sera possible jamais sous la pression terroriste », a déclaré du haut d'une estrade l'acteur basque Imanol Arias. « Avec la fermeté de nos convictions, nous pouvons dire non à la violence ! Non au terrorisme ! Basta ya ! Qu'ils cessent de tuer ! »

En retrait et toujours côte à côte, Aznar et Almunia écoutaient en silence. À son passage dans la foule, le ministre de l'Intérieur Jaime Mayor Oreja, l'un des hommes politiques les plus populaires en Espagne pour sa fermeté envers l'ETA, recueillait quelques applaudissements. Au même moment, la police distribuait aux médias des portraits-robots de deux hommes soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat de vendredi, des esquisses réalisées à l'aide de descriptions « très fiables » faites par des témoins de la scène, selon les autorités.

Près de l'estrade, un homme de 70 ans aborde une pancarte qui sort du lot : « On a beau manifester, ça ne les touchera jamais au cœur. Cela fait longtemps que nous manifestons, et ils continuent de tuer », explique Emilio, 70 ans, commerçant à la retraite. Alors ? « Alors, il faut négocier », assure-t-il. « Avec les assassins on ne peut pas négocier », lui répond verbalement un homme de son âge qui passe à proximité. L'ETA, ce sont des lâches. Le ton monte vite.

Aucun incident sérieux n'a été signalé, à l'exception d'une altercation entre un groupe de jeunes militants d'extrême droite, qui réclamaient le rétablissement de la peine de mort, et d'autres manifestants. La police est intervenue pour empêcher tout débordement.



« Ils continuent de tuer ! »

ANDREA COMAS REUTERS

Le scandale de la CDU aurait des ramifications françaises

ASSOCIATED PRESS

Berlin — Le scandale des fonds secrets de la CDU aurait des ramifications françaises. Selon la chaîne de télévision allemande ARD, qui a mené l'enquête avec sa consœur France-2, la compagnie pétrolière française Elf-Aquitaine aurait versé des millions de francs dans les caisses de campagne de la CDU, sur instruction de François Mitterrand lui-même, pour assurer la réélection du chancelier Helmut Kohl en 1994.

A en croire ARD, quelque 30 millions de marks (plus de 20 millions de dollars) auraient ainsi été transférés aux chrétiens-démocrates de Kohl, dans le cadre de provisions d'un montant total de 85 millions de marks, versées par Elf lors de l'achat en 1992 de la raffinerie de pétrole de Leuna, en ex-RDA.

Le porte-parole de Helmut Kohl a catégoriquement démenti ces informations, de même que celles contenues dans un fax adressé hier à la presse, selon lesquelles l'ancien chancelier accepterait finalement de révéler les noms des donateurs des fonds secrets de la CDU.

Ce fax communiqué prêtait à M. Kohl l'intention de se confesser devant un panel de hautes personnalités politiques allemandes, dont le chef de l'Etat Johannes Rau et le président du Bundestag, Wolfgang Thierse, à condition que les noms ne soient pas rendus publics. L'ex-chancelier a toujours refusé de révéler l'identité de ses généreux donateurs, malgré l'ouverture d'une enquête judiciaire contre lui.

« Cette information est fautive, c'est une invention totale », a déclaré Michael Roik, refusant de s'interroger sur la provenance de ce fax, rédigé sur le papier à en-tête de M. Kohl, ce qui identifierait l'envoyeur comme étant le bureau parlementaire de la CDU à Bonn.

La porte-parole de l'Union chrétienne-démocrate Eva Christiansen a assuré pour sa part que le numéro de télécopieur indiqué ne correspondait à aucun de ceux du parti.

Cette affaire de faux n'est qu'une péripétie de plus dans ce scandale sans fond, dont le dernier élément digne de ce nom serait l'implication directe de François Mitterrand, au travers de pots-de-vin présumés sur lesquelles enquêtent depuis longtemps les justes françaises et suisses.

D'après l'enquête de France-2 et ARD, il n'existerait cependant aucun élément prouvant que l'ancien chancelier ait été au courant de ce transfert de 30 millions de marks.

Les deux chaînes basent leurs révélations sur les déclarations d'une source proche de l'entourage de François Mitterrand, selon laquelle il ne s'agissait pas de financer clandestinement la CDU, mais de servir « des intérêts d'État pour l'Europe ». Les versements auraient été effectués au cours de plusieurs rencontres régulières entre membres des services de renseignement français et allemands et intermédiaires à l'hôtel genevois Le Richemond.

En 1992, l'argent aurait été transmis par l'homme d'affaires français André Guelfi, identifié par la justice comme intermédiaire dans cette affaire, sur un compte bancaire du Liechtenstein au nom de l'homme d'affaires allemand et ancien officier de renseignement Dieter Holzer.

Pour le porte-parole de Helmut Kohl, ces nouvelles accusations ont pour seul but d'assassiner politiquement l'ancien chancelier, qui présida aux destinées de l'Allemagne de 1982 à 1998 et notamment à son unification après la chute du Mur de Berlin. Ces nouvelles mises en cause sont les dernières en date dans le scandale qui secoue la CDU depuis qu'Helmut Kohl a admis, voilà un mois, l'existence de comptes secrets, tout en refusant d'en révéler l'origine.

Le drapeau russe flotte sur un quartier de Grozny

Grozny (AFP) — Les Russes ont affirmé avoir hissé pour la première fois leur drapeau sur un quartier de Grozny, une avancée qui s'est faite au prix de lourdes pertes dans la capitale assiégée, dont celle d'un général dont le corps a été retrouvé hier.

Des combats ont eu lieu dans toute la ville, en particulier autour de la place Minoutka, qui ouvre la voie vers le centre de Grozny, et le fracas des armes était incessant.

Les combats pour le contrôle de la capitale tchétchène assiégée ont fait au moins 50 morts au cours des trois derniers jours dans le camp russe, selon des estimations de militaires russes recueillis hier par le correspondant de l'AFP. L'état-major des forces russes à Mozdok (Ossétie du nord) n'a reconnu que quatre morts et neuf blessés au cours des dernières 24 heures. Il a en revanche affirmé avoir « éliminé » plus de 220 indépendantistes.

Le corps du général Mikhaïl Malofiev port disparu par les Russes depuis mardi dernier a été retrouvé dimanche à Grozny sur les lieux de son dernier combat, a annoncé le Kremlin. Le général se battait alors dans le quartier de Zavodskoi (ouest).

C'est la première fois que les Russes perdent un général depuis le lancement de l'offensive terrestre contre la Tchétchénie le 1^{er} octobre. Les Tchétchènes avaient affirmé l'avoir capturé.

L'agence Itar-Tass dans une dépêche de son correspondant à Grozny a par ailleurs affirmé que le drapeau russe avait été hissé sur le poste de commandement du quartier de Staropromyslovski (nord-ouest) dont les forces fédérales avaient affirmé avoir pris le contrôle la veille.

Les combats pour le contrôle de Staropromyslovski ont duré plus d'un mois. Le 28 décembre, les Russes avaient déjà annoncé avoir conquis ce quartier.

Avant l'annonce de cette conquête, les Russes avaient affirmé contrôler le tiers de Grozny mais selon les Tchétchènes ils contrôlent au maximum 15 % de la ville.

Selon le correspondant de l'AFP à Grozny, les troupes russes au nord de la ville se trouvaient dimanche à environ 2 km du centre et les forces russes n'ont que peu progressé.

Selon le correspondant de la chaîne privée NTV, les généraux russes sont optimistes et prévoient de

prendre le contrôle total de Grozny d'ici une semaine.

Un mois après le lancement le 25 décembre de l'assaut contre la ville, qui a fait des dizaines de morts dans les rangs russes, le Kremlin a annoncé ce week-end qu'un nouveau général avait été nommé à la tête des troupes du ministère de l'Intérieur.

Le général Viatcheslav Tikhomirov, qui est un ancien commandant des troupes russes lors du premier conflit tchétchène (décembre 1994-août 1996), doit assurer une meilleure coordination entre les troupes de l'Intérieur et l'armée.

Les hommes du ministère de l'Intérieur, qui sont le fer de lance de l'offensive contre Grozny, se sont plaints à plusieurs reprises de ne pas être suffisamment appuyés par l'artillerie lourde de leur progression dans la ville.

« Selon moi, il est encore trop tôt pour faire avancer les soldats dans la ville », a déclaré un officier russe, Roman.

« Il faut tirer de façon plus intensive sur la ville. Il vaut mieux détruire la ville car la vie des soldats coûte plus cher que des décombres. Et de toute façon, après cette guerre, personne ne pourra vivre ici », a-t-il ajouté.

É D I T O R I A L

L'argent du Bloc

Élaboussé, la semaine dernière, par des allégations de détournement de fonds à des fins partisans, le Bloc québécois devrait tirer une leçon: c'est entre autres par l'usage qu'il fait de son argent et la manière dont il le récolte qu'un parti politique se bâtit une réputation.

Les allégations de détournement de fonds publiées par le *National Post* vendredi se fondent essentiellement sur le témoignage d'un homme, André Néron, lequel est jusqu'à présent le seul personnage dont le nom est révélé qui aurait bénéficié du stratagème. Le parti prétend avoir en sa possession tous les documents pour démontrer son innocence. Il menace de poursuivre le *Post* en diffamation et de produire cette documentation devant le tribunal. Que les procédures judiciaires soient ou non enclenchées, contentons-nous de dire aujourd'hui que le Bloc devra rendre publics tous les documents pertinents s'il veut convaincre les citoyens qu'il n'a rien à se reprocher.

Cette affaire surgit au moment où le Bloc québécois songe à modifier ses règles de financement pour accepter des contributions d'entreprises qui pourraient être plafonnées à 5000 \$. En adoptant cette proposition, le Bloc donnerait l'image d'un parti opportuniste qui, après avoir préché la pureté pendant des années, en vient à accepter les règles du jeu qu'il dénonce.

En rompant avec la logique du financement populaire, le parti de Gilles Duceppe ferait peut-être quelques gains financiers à court terme. Mais il priverait les démocrates de leur principal argument en faveur d'un changement.

En adoptant la Loi québécoise sur le financement des partis politiques, en 1977, René Lévesque avait institué un principe simple, clair et indéniablement démocratique: seuls ceux qui ont le droit de vote ont le droit de financer les partis.

Un parti financé principalement par les dons généreux d'entreprises qui surveillent leurs intérêts, porte fatalement moins d'attention à son enracinement dans les communautés locales. Il est certes plus facile d'obtenir trois chèques de 5000 \$ provenant de trois PME de sa circonscription, que 30 dons de 500 dollars provenant d'autant d'électeurs. Ce déracinement crée une distance entre les citoyens et les partis et nourrit la désaffection à l'endroit des politiciens dont on croit qu'ils défendent surtout soit leurs intérêts personnels soit ceux des entreprises.

Lorsque seuls les électeurs ont le droit de financer les partis, le niveau de financement d'une formation politique est un indicateur de sa force réelle. Ce n'est pas un hasard que ce débat survienne au moment où le parti a du mal à atteindre ses objectifs de financement. Le nombre de donateurs a chuté de 29 000 en 1994 à 10 500 en 1998. Aux élections de 1997, le Bloc a obtenu 500 000 votes de moins qu'aux élections précédentes de 1993. Les difficultés de financement de ce parti ne sont-elles pas le symptôme qu'il paraît moins pertinent aux yeux des électeurs? Au lieu de choisir la fuite en avant, le Bloc devrait plutôt réfléchir aux raisons de cette désaffection.

En révoquant le principe du financement populaire, le Bloc se priverait du seul argument moral et valable pour exiger que les banques, les trusts, les compagnies pétrolières, les compagnies de tabac, les multinationales et les grands syndicats cessent de financer les partis.

Car dès le moment où l'on permet à des personnes morales, qui n'ont pas le droit de vote, de financer un parti politique, sur quel principe s'appuierait-on pour déterminer que les entreprises de telle taille peuvent donner mais que les grandes compagnies ne le peuvent pas? Si les personnes morales peuvent donner aux partis politiques, sur quel principe s'appuyer pour que seules les compagnies canadiennes aient le droit de contribuer, surtout dans un contexte de mondialisation où la propriété nationale des entreprises existe de moins en moins?

En 1998, plus de la moitié du financement du Parti libéral du Canada (7,7 millions sur 13,7 millions) lui est venue des entreprises, dont plus d'un demi-million provenait des cinq grandes banques canadiennes. Cette situation est intolérable.

Il est plus important pour l'avenir de la démocratie de promouvoir le principe du financement populaire, et ce, même si son application n'est pas parfaite, dans l'espoir qu'un jour le système va changer, que de procurer au Bloc, un parti voué à la promotion d'idéaux et non pas à prendre le pouvoir, un gain financier artificiel à court terme.

mvenne@ledevoir.ca

Culture de la terreur

Plus d'un million de personnes viennent de défiler dans les rues de Madrid pour manifester leur opposition, voire leur dégoût, à l'égard des méthodes utilisées par l'ETA, la frange la plus fanatique du mouvement nationaliste basque. Selon toute vraisemblance, l'attentat à la bombe commis jeudi dernier dans la capitale espagnole, même s'il n'a pas été revendiqué, porterait la signature de l'ETA. Surtout, il signifierait que celui-ci a décidé de mettre un terme à la trêve amorcée en septembre 1998.

Dans le communiqué publié après cette explosion, Euskal Herritarrok, la nouvelle appellation de Herri Batasuna et bras politique de l'ETA, a justifié, si l'on peut dire, l'attentat commis en reprochant «aux forces politiques leur refus de reconnaître la nature politique» du dossier basque. Quelle ironie quant on songe que les élections régionales tenues depuis une quinzaine d'années montrent à l'envie que le soutien à l'ETA s'est réduit comme une peau de chagrin au profit d'ailleurs de la faction la plus modérée du mouvement nationaliste, le Parti nationaliste basque (PNV) qui a souvent été la cible des coups de sang effectués par l'ETA avant le cessez-le-feu de fin 1998.

La spirale de la violence dans laquelle l'ETA s'est enfoncée depuis des lunes — près de 800 victimes —, trouve probablement sa raison d'être dans la genèse du nationalisme basque. Plus précisément dans les fondements idéologiques développés lors de la théorisation du mouvement. Articulés par Sabino Arana, ces fondements logeaient tous à l'enseigne du entre-nous et s'affichaient ouvertement racistes et ultracatholiques. Espagnols et Français étaient alors considérés comme d'affreux socialistes athées.

Ces fondements ont beau avoir été actualisés au cours des vingt dernières années, ils restent en contradiction avec l'air du temps ou plus exactement avec les aspirations pro-européennes de la majorité des Espagnols et des Basques. Au nom de l'histoire, du passé, on réclame le retour de droits ancestraux qui n'étaient en fait que des privilèges profitant surtout aux noblesses basque et navarraise.

Qui plus est, le nationalisme que défend avec fureur l'ETA est exclusif. Dans les trois provinces qui forment le pays basque espagnol, les immigrants de l'intérieur, soit ces ouvriers venus des autres régions pour travailler notamment dans la sidérurgie, éprouvent bien des difficultés à s'intégrer. Et ce, depuis des années et des années.

Ce nouvel acte terroriste et la réprobation quasi unanime qu'il a provoquée, illustre encore une fois que l'ETA est emprisonnée dans le cul-de-sac du fanatisme.

struffaut@ledevoir.ca

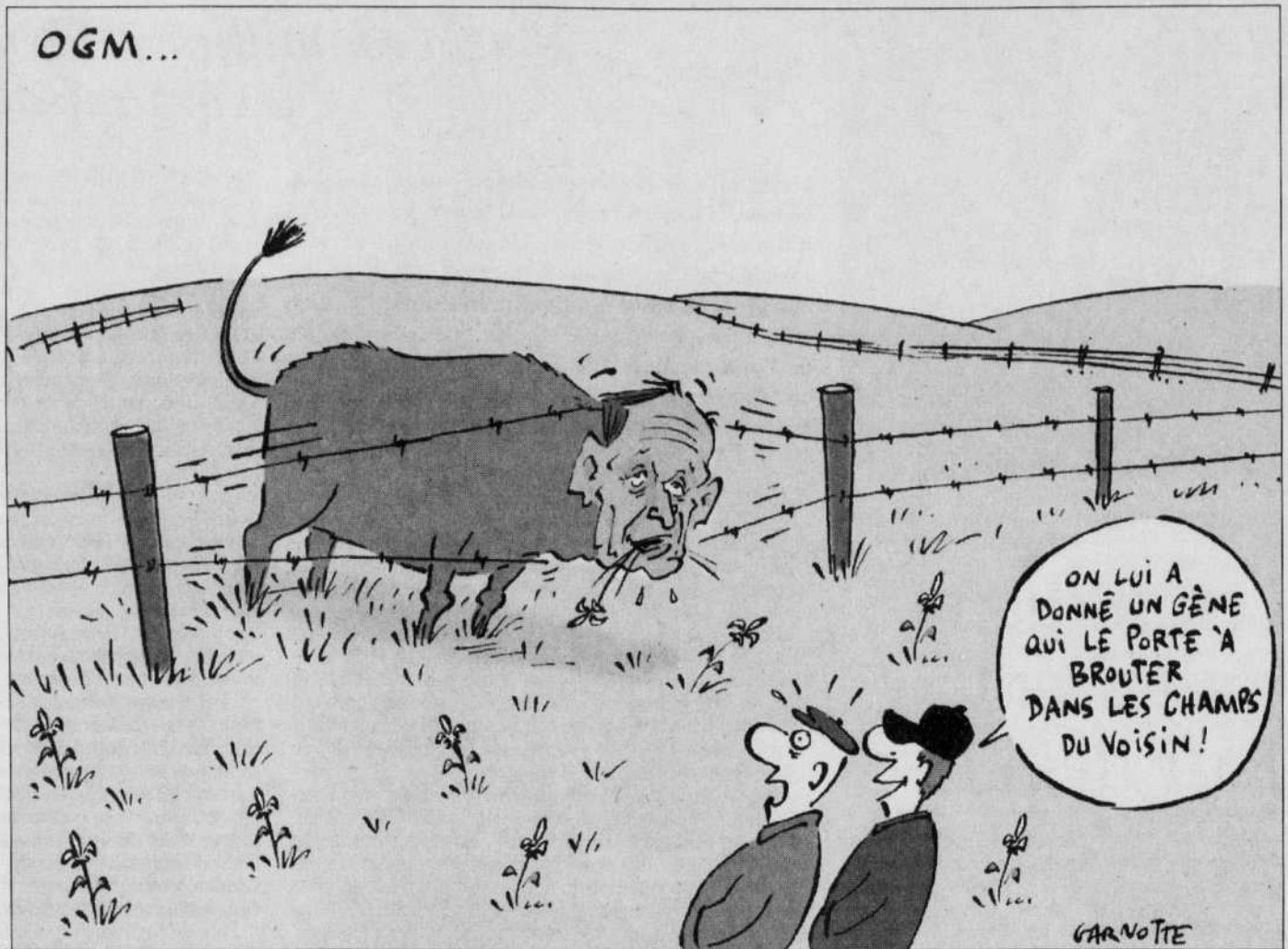
LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



LETTRES

Effet éolien

Dans mon boudoir, tous les soirs, je suis les prévisions météorologiques débitées sur un ton dramatique et établissant, sans l'ombre d'un doute, les effets néfastes de l'élément vent sur notre résistance à la température extérieure. Je ne ressens alors aucun de ces exécrables effets sur ma peau et la même chose se produirait même si j'étais nu. Pourquoi? Parce que je suis dans ma maison et que les murs de celle-ci jouent un rôle d'isolant, de cocon.

Les épouvantables effets décrits sont ceux que la peau d'un humain devrait percevoir, si celle-ci était exposée à l'air libre, sans ses chauds vêtements.

Si la peau de cet être humain est ainsi exposée à l'air libre, c'est que son propriétaire ne s'est pas habillé confortablement. Je vois tous les jours des gens inadéquatement vêtus sous des froids très intenses: têtes nues, etc. Ils gèlent.

Le moyen d'échapper à cet effet éolien est donc d'habiller cette peau nue dont nous a gratifiés la Nature, de l'isoler et de conserver ainsi la chaleur des couches internes.

Marcel Sirois
Sainte-Foy, janvier 2000

Du sadomasochisme

Pendant que le gouvernement du Québec, un genou au sol, croulait sous le poids des compressions fédérales touchant principalement les transferts pour la santé et s'échinait pour atteindre le déficit zéro nécessaire à la relance de l'emploi et de l'économie, l'opposition officielle, loin de proposer des solutions constructives comme cela aurait été de son devoir, s'est plutôt livrée à un déplorable spectacle qui s'apparentait de beaucoup à du sadomasochisme.

Car les problèmes vécus dans la santé au Québec, on le savait, on le constate davantage maintenant, ont été et sont les mêmes dans toutes les provinces canadiennes en raison de la nécessité d'en réduire les coûts consécutivement aux compressions fédérales dans les transferts. Il faudrait réinjecter massivement dans les services de santé, selon Jean Charest, alors que le pourcentage de son P.I.B. que le Québec y consacre actuellement est

déjà supérieur à celui des U.S.A. et de l'ensemble du Canada? La raison n'indique-t-elle pas plutôt qu'il faut y aller d'une façon ciblée et, surtout, apprendre à faire autrement?

Et pendant ce temps, le fédéral pète de santé financière grâce au surplus résultant principalement des compressions aux provinces et de ponctions dans la caisse de l'assurance-emploi...

Jean-Paul Paquette
Ville-Marie, 19 janvier 2000

Réponse à François Couture

Dans une tribune libre intitulée «L'éditeur de l'Effet pourpre s'indigne» parue dans *Le Devoir* du 23 décembre dernier et dont je prends connaissance ce jour, j'apprends qu'une polémique violente oppose François Couture à Robert Giroux, le second metant en cause «l'intégrité d'homme et le professionnalisme» du premier. Soit! Ignorant les termes de cette polémique, je serais mal placé de prendre parti pour l'un ou l'autre. Et pourtant, me voilà, à mon corps défendant, contraint de le faire. François Couture, apparemment si prompt à défendre son honneur, lorsqu'il estime celui-ci mis en cause, n'hésite pas, pour se justifier, à utiliser des procédés dont il s'estime victime.

Écrire qu'Alain Turgeon «n'a pas touché un seul sou en droits d'auteur pour Gode blessé publié aux Éditions Michalon» et conclure que je serais un «éditeur sans scrupules» est non seulement contraire à la vérité, mais tout simplement diffamatoire tant envers moi-même qu'envers mes collaborateurs. Si, comme l'écrivait Julien Green, *On est si sérieux quand on a 19 ans*, il serait temps de le devenir lorsqu'on en a 10 de plus.

Une vérification simple lui aurait permis d'apprendre que, comme tout auteur, Alain Turgeon a signé avec notre maison un contrat d'édition aux termes duquel il a perçu à titre d'avance et d'avance sur droits une somme de 15 000 francs qui lui a été versée en deux échéances en 1997 — la seconde ayant été versée au moment même de la parution de l'ouvrage en librairie —, somme qui, je suis le premier à le déplorer, n'a pas, à ce jour, été couverte par les ventes de cet ouvrage. Cela n'affecte

d'ailleurs en rien les qualités de l'ouvrage d'Alain Turgeon, celles-ci ayant justifié ma décision de le publier. Par ailleurs, malgré le déficit d'exploitation de ce titre, nous avons réglé dès l'année 1999 la part des sommes qui revenaient à Alain Turgeon au titre de sa réédition en format de poche alors même que par contrat, je ne suis tenu d'effectuer ce règlement qu'au 31 mars 2000. L'absence de scrupules que l'on me prête me semble ainsi pour le moins infondée.

Que François Couture polémiquait avec Robert Giroux sur des différends qui les opposent et que *Le Devoir* s'en fasse l'écho, ne me choque absolument pas. En revanche, que le premier, afin de régler ses comptes avec le second, sur un ton qui rappelle *Le Petit Nicolas* de Sempé — «A la récré on se bat! — prenne le parti de m'y associer en diffusant de fausses informations me laisse perplexe quant à l'existence des vertus — intégrité d'homme et professionnalisme — dont François Couture se pare.

Yves Michalon
Paris, 17 janvier 2000

Le train de banlieue

J'ai beaucoup apprécié l'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon concernant les moyens à prendre pour régler les problèmes d'accès à Montréal et je partage entièrement son opinion concernant les investissements à ne pas faire. En effet, il y a belle lurette que des solutions nouvelles et qui ne demandent pas de tels investissements auraient dû être mises en œuvre. Et le train de banlieue n'est que l'une d'entre elles. On pourrait penser à une structure tarifaire invitante (pourquoi pas la gratuité après certaines heures et les w-e?).

Il demeure toutefois que Montréal reste la seule grande ville d'Amérique sans périphérie. On aura noté que le trafic de transit doit passer par Montréal, avec tous les désagréments et les risques pour sa population. La qualité de vie des Montréalais nécessite donc un investissement pour se débarrasser des véhicules lourds qui endommagent constamment les routes et autoroutes, sans parler des ponts.

Jean-Marc Chouinard
18 janvier 2000

LIBRE OPINION

L'accessibilité aux études: défendre un choix social du Québec

DANIEL BARIL

président

Fédération étudiante universitaire du Québec

L'éditorialiste Paule des Rivières invitait dans *Le Devoir* du 20 janvier la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) à donner le ton d'une révision à la hausse des frais de scolarité universitaire, une éventualité que l'organisme représentant 140 000 étudiants universitaires québécois rejette catégoriquement.

La FEUQ tient à l'accessibilité financière aux études d'abord et avant tout parce que nous constatons que la capacité de payer des étudiants québécois s'amenuise. À l'heure actuelle, nous savons que les frais de scolarité et de matériel scolaire grugent 33 % des revenus financiers des étudiants universitaires québécois, ce qui dépasse les 30 % qu'ils consacrent à se loger (comparativement aux 20 % que la population en général affecte à son logement). Deux étudiants sur trois gagnent moins de 10 000 \$ annuellement, qu'ils reçoivent ou non l'aide financière, alors que le seuil de pauvreté avoisine les 16 000 \$ (AUBRY, Étude exploratoire sur le «seuil de pauvreté», 1999).

Par ailleurs, dans un contexte de déséquilibre démographique inquiétant, il faut s'assurer que la plus forte proportion possible de la population active de demain puisse bénéficier d'une formation universitaire, ne serait-ce que pour assumer les coûts de la continuité québécoise. En effet, là où

sept travailleurs cotisent aujourd'hui pour une personne à la retraite, les projections démographiques indiquent que ce rapport passera à deux travailleurs pour un retraité en 2025 (ministre François Legault, cité dans *La Presse* du 18 janvier 2000). Et sur 100 jeunes actuellement au secondaire, seulement 34 entreront à l'université (CREPUQ, *Quelques données et indicateurs*, 1999). Nous devons travailler à augmenter ce nombre, plutôt qu'à l'amenuiser en restreignant l'accessibilité financière.

Mme des Rivières analysait toutefois qu'une hausse ne serait pas un frein sérieux à l'accessibilité, constatant que «certains jeunes issus des milieux socioéconomiques moins favorisés ne trouvent pas la route vers l'université, mais [que] les raisons en sont tout autant culturelles qu'économiques». Qu'il suffise de dire qu'à ces embûches culturelles, sur lesquelles il est déjà assez difficile d'agir, la FEUQ croit qu'il n'est nul besoin d'ajouter une difficulté financière supplémentaire.

Cela est d'autant plus important que les chiffres montrent effectivement une certaine stratification sociale en ce qui a trait aux études universitaires. En effet, «plusieurs données confirment la tendance selon laquelle les étudiants universitaires se recrutent davantage dans les classes plus privilégiées — l'origine sociale est donc encore au jour d'hui une variable déterminante dans le processus d'entrée à l'université» (SALES, A. et al. 1995). Nous savons aussi qu'en 1998, seuls 4 % des

jeunes de 15-24 ans détiennent un diplôme universitaire, alors que 38 % n'ont aucun diplôme! (Statistique Canada, Profil des 15-24 ans sur le marché du travail au Québec, 1998).

Heureusement pour la suite des choses, un sondage Sondagem dévoilé par l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec (*Le Devoir*, 7 décembre 1999) en décembre montre que 81 % des personnes interrogées sont contre une augmentation des frais de scolarité. Près de 68 % soutiennent que le fait de doubler les frais de scolarité limiterait beaucoup l'accès aux études universitaires. La FEUQ estime donc qu'il est parfaitement justifié de défendre une accessibilité financière aux études qui n'a, en l'occurrence, rien d'un caprice.

Le gouvernement actuel tient lui aussi à l'accessibilité financière, semble-t-il. Parlant de «l'accès à l'enseignement supérieur à coût abordable» dans son discours inaugural du 3 mars 1999, le premier ministre Bouchard affirmait que «nous avons fait ensemble ce choix de société» et tenait à «dire haut et fort que pour préserver l'accessibilité des jeunes du Québec aux études supérieures, nous résisterons aux pressions [...], nous allons défendre le choix social du Québec».

La FEUQ remarque enfin que les entreprises, qui réclament à cor et à cri une augmentation de la contribution étudiante, sont pourtant étrangement muettes sur leur propre contribution au financement DE BASE des universités québécoises.

IDÉES

La famille: une ressource pour les jeunes «d'origine immigrée» à Montréal

Observatoire
Jeunes et Société

JOSIANE LE GALL

Groupe de recherche Ethnicité et Société (GRES),
Université de Montréal



Dans les faits, les besoins de la famille passent souvent avant les désirs des individus.

ARCHIVES LE DEVOIR

L'existence de conflits entre les parents appartenant à divers «groupes ethnoculturels» et leurs enfants, nés à Montréal ou y étant arrivés très jeunes, est une idée largement répandue. Cette représentation se construit autour de ce raisonnement de sens commun: par leurs contacts quotidiens avec le monde extérieur, les jeunes adoptent les valeurs de la société où ils grandissent. Celles-ci s'opposent aux valeurs du pays d'origine transmises par leurs parents, les conflits naissent et s'enveniment. Les différences culturelles servent alors d'explication aux nombreux problèmes associés à ces jeunes et dont les journaux se font écho: violence familiale, délinquance, crise d'identité, etc. Qui ne pense pas aux Antillais, aux Asiatiques ou aux Latino-Américains lorsqu'il est question des gangs de rue à Montréal?

Mais une toute autre image émerge des résultats d'une recherche menée auprès de jeunes appartenant à divers groupes (Meintel & Le Gall, 1995) et de nos propres travaux sur les familles libanaises de Montréal. Non seulement les jeunes partagent les valeurs de leurs parents mais comme eux, ils possèdent une vision positive de la famille et celle-ci est fortement valorisée.

Valoriser la famille et préserver sa cohésion

Pour la majorité des jeunes, les filles comme les garçons, la famille occupe une place centrale dans la vie quotidienne. Il s'avère donc essentiel de préserver sa cohésion en privilégiant les besoins et le bien-être de la famille souvent aux dépens des intérêts des jeunes eux-mêmes. Beaucoup reconnaissent avoir des obligations envers les membres de leur famille. Ils insistent sur le respect senti à l'endroit de leurs parents. Peu importent les désaccords, les restrictions ou les revendications, certaines limites demeurent infranchissables. «On ne parle pas n'importe comment à ses parents. Nos parents, ils seront toujours nos parents.» Les jeunes éprouvent des responsabilités envers les parents, les frères et les sœurs, mais également vis-à-vis des grands-parents et des autres membres de la parenté. Évidemment, les normes et les valeurs familiales diffèrent d'un groupe à l'autre, mais en règle générale, la famille est valorisée par tous.

Cette valorisation s'accompagne d'une critique sévère à l'endroit de la famille québécoise. L'image qu'ils s'en font ne constitue nullement un modèle à suivre. À leur avis, les Québécois attachent moins de valeur qu'eux à la famille et ils qualifient leurs rapports familiaux d'individualistes. «Chez les Québécois, c'est chacun pour soi, on ne se préoccupe pas des autres membres de la famille et à 18 ans, les pa-

rents mettent les enfants à la porte.» De tels commentaires reviennent fréquemment dans leurs propos.

Pourquoi reproduire le modèle familial de son groupe?

Dans les faits, les besoins de la famille passent souvent avant les désirs des individus. La vie familiale peut donc souvent constituer une source de contraintes et de sacrifices. Les jeunes ne sont pas libres d'agir à leur guise, sans tenir compte de l'avis des autres. L'adhésion aux valeurs familiales se manifeste de diverses façons dans leur expérience quotidienne. Ils aident aux tâches domestiques, surtout les filles, s'occupent de leurs frères et sœurs, participent à la vie familiale, aux sorties et visites, aux fêtes familiales et aux cérémonies religieuses. L'obligation familiale prend aussi la forme d'une contribution à la vie financière de la famille. Lorsqu'ils travaillent, une partie du salaire est versée aux parents. Dans certains cas, ils participent à l'entreprise familiale. Il n'est pas rare de rencontrer des jeunes d'origine grecque, vietnamienne ou libanaise travaillant dans des restaurants, dépanneurs ou commerces gérés par leurs parents.

Leurs choix sont influencés par ceux de la famille. Les préférences des parents, les besoins matériels de la famille ou les désirs des frères et sœurs déterminent souvent leurs décisions. Les jeunes sont aussi soumis à plusieurs restrictions et doivent suivre un nombre de règles. Les parents surveillent étroitement les fréquentations et les sorties. Ce thème est fréquemment objet de divergences et de désaccords. Toute une série de normes orientent leurs démarches. Pour plusieurs jeunes, la cohabitation en couple avant le mariage n'est jamais envisagée, pas plus que le départ de la maison parentale. Dans ces situations, il s'agit le plus souvent de préserver la réputation de leur famille.

Pour beaucoup, ces obligations sont source de frustra-

tions. Toutefois, la responsabilité ressentie à l'endroit de la famille est rarement contestée et le principe de l'obligation familiale n'est pas remis en cause. Les règles établies par les parents provoquent des désaccords, mais sans que soit questionnée leur autorité. Les jeunes ne cherchent pas à acquiescer une liberté et une indépendance comparables à celles qu'ils attribuent aux jeunes québécois. Ils se disent satisfaits et expriment le désir de reproduire plus tard le modèle familial qu'ils connaissent. Comment alors expliquer cette adhésion aux valeurs familiales si elles génèrent des contraintes importantes? Pourquoi la famille revêt un caractère capital aux yeux des jeunes issus de la migration?

Une réponse à l'individualisme

Même si parfois ils jugent leurs parents trop conservateurs ou protecteurs, les jeunes sont conscients que ces derniers souhaitent pour eux une vie meilleure. La migration, il ne faut pas l'oublier, a souvent été motivée par l'espoir d'assurer l'avenir des enfants. Ils perçoivent cette surprotection comme un signe de l'amour parental. «Mes parents, s'ils sont sévères, c'est pour mon bien. C'est parce qu'ils m'aiment.» Les parents s'inquiètent pour eux et cherchent à les mettre à l'abri des dangers de la société. «Au Québec, les jeunes sont laissés à eux-mêmes, c'est eux qui s'élèvent seuls. C'est pour cette raison qu'il y a tant de suicides et des problèmes comme la drogue ou la délinquance.» Posséder une famille unie, peu importe le degré de sévérité et de restriction, leur donne la certitude de ne pas risquer éventuellement de mal tourner.

Obs.jeunes@inrs-culture.quebec.ca

L'Observatoire Jeunes et Sociétés et l'INRS Culture et Société a pour mission de recueillir et diffuser de l'information sur les jeunes.

John Saul réplique à Gérard Bouchard - 2

Une complexité ancrée dans quatre siècles d'histoire

JOHN SAUL

Auteur

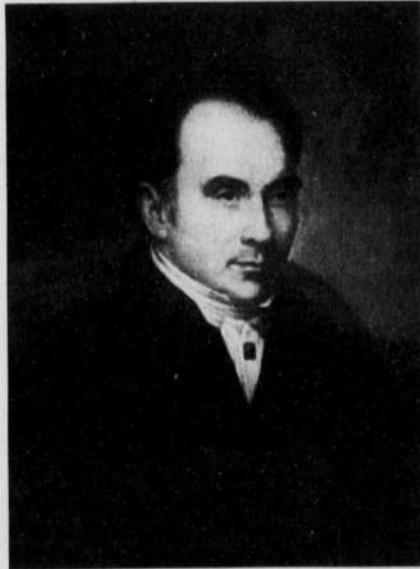
En lisant les commentaires du professeur Bouchard sur *Réflexions d'un frère siamois*, j'ai eu l'impression que quelqu'un avait écrit un autre de ces livres qui ressassent les problèmes constitutionnels, les pour et les contre de la Confédération, les histoires de Durham, de Dorion, et quoi encore.

Cela m'a inquiété. J'ai feuilleté le livre de M. Bouchard et j'ai été rassuré d'y retrouver des douzaines de citations de poètes, romanciers, peintres — Fréchette, Vigneault, Hébert, Godbout, Borduas, Pilon, Proulx, Bissonnette, Braut, Dubois, Laperrière, et des anglophones en plus —, tous intégrés dans des discussions de projet de société. J'ai remarqué qu'on ne citait aucun auteur de l'Angleterre, de la France, des États-Unis. Qu'en revanche, on citait des Scandinaves, des Russes, des écrivains d'Europe centrale et d'Amérique latine. Ça suggère, il me semble, une approche un peu différente, une théorie sur des liens intellectuels et sociaux véritables. Il y avait aussi des discussions autour des mythologies qui pourraient élaborer une telle société — donc, une remise en question des mythologies en place. Pourquoi pas? Cela susciterait peut-être des questionnements et des débats.

C'est quand même bien d'ouvrir les débats sur des approches différentes. Ça ne fait pas de mal... Il vaut mieux ne pas s'enfermer dans les concepts du vrai et du faux pour esquiver le débat.

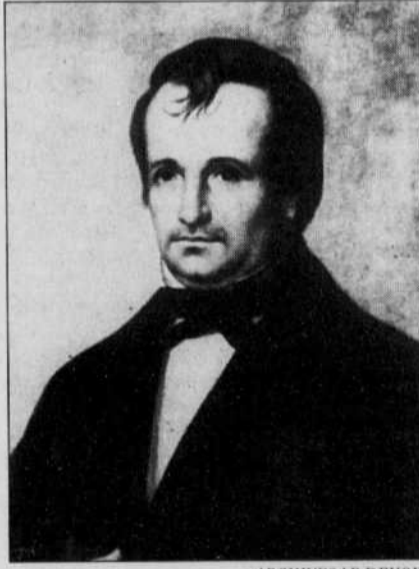
M. Bouchard a beaucoup parlé de la Confédération au sujet de *Réflexions*. C'est curieux parce que, moi, j'en ai très peu parlé. Pourquoi? Ce n'était pas le sujet du livre. En revanche, j'ai parlé énormément des événements des années 1840; sans cesse de Louis-Hippolyte LaFontaine et de Robert Baldwin et de leurs amis réformistes. J'ai parlé de l'avènement de la démocratie et du projet de société qui a motivé ces réformistes.

À mon avis, la trajectoire historique moderne de notre civilisation devient plus claire à partir de cette expérience d'il y a 150 ans.



Aux yeux de John Saul, le premier gouvernement démocratique de Robert Baldwin et Louis LaFontaine a été plus déterminant que la Confédération.

ARCHIVES LE DEVOIR



On constate, avec LaFontaine-Baldwin, une clarification des tentatives de 1774, 1791 et 1837. On voit déjà les complexités d'une société dans laquelle les citoyens peuvent vivre à au moins deux niveaux à la fois.

M. Bouchard semble mal à l'aise face à l'idée que les francophones et les anglophones aient pu travailler ensemble pendant plus de deux siècles (1791). Il sort toutes les failles, toutes les erreurs du passé. Il a raison de le faire. On ne parle jamais assez de ces bêtises. C'est ce que j'appellerais la mémoire pratique. Mais ne retenir que les erreurs est une déformation de la mémoire. Je suis certain que le professeur est d'accord avec moi là-dessus.

Peut-être que son problème quant à mon approche vient de ceci — et je le cite au sujet de son propre projet: «Il s'agit de l'écriture de l'histoire nationale proprement dite par les professionnels de la science historique»; «l'histoire nationale ainsi définie institue un nous [...]». Elle s'écrit donc et se lit à la première personne du pluriel.

Effectivement, son livre est écrit à la première personne du pluriel. Nous ceci et

nous cela. Moi, je n'oserais pas. J'écris au nom de moi-même. Je ne me prends pas pour les autres.

L'idée de solidarité dans les interprétations du passé me semble plutôt contradictoire et pas très encourageante pour la qualité du débat.

Et puis, à mon avis, l'histoire n'est pas une science. Heureusement. C'est-à-dire que ce n'est pas une science sociale. L'histoire fait partie de la tradition humaniste, avec la géographie, la littérature, la philosophie et les sciences proprement dites. L'humanisme n'est pas la recherche de la vérité; l'humanisme tend à croire que les sociétés avancent grâce à des doutes et à des questionnements. Tous les chimistes et biologistes que je connais seront à peu près d'accord avec cette approche.

Revenons à ce qui intéresse M. Bouchard: la Confédération. À mon avis, le 11 mars 1848 (formation du premier gouvernement démocratique par Louis LaFontaine) est fondamentalement plus important que le 1^{er} juillet 1867. Les années entre ces deux dates démontrent non pas que le projet de

1848 n'était pas bon mais que la Constitution de 1840 imposait trop de limites à une société non monolithique. 1867 est donc plus un exercice de restructuration de forme que de reformulation de projet.

Autrement dit, l'image mythique dans l'esprit des hommes de 1867 — Dorion, Cartier, Macdonald et tous les autres — était celle des réformistes de 1848. Ça ne veut pas dire qu'ils étaient tous d'accord sur la procédure à suivre. Mais le contexte intellectuel et social était celui de LaFontaine-Baldwin. La même chose est vraie pour les deux générations suivantes, aboutissant à Laurier. Et cet espace imaginaire était une célébration de la complexité et de l'idée d'une société non monolithique.

M. Bouchard exagère. Il soutient que certaines personnes respectables, parfois éminentes, étaient favorables à une société monolithique et appuyaient les thèses de Durham.

Mais bien sûr. On est dans une société réelle. Il n'y a pas de solidarité naturelle. Il est normal qu'il y ait des opinions différentes. Voilà pourquoi il faut suivre des trajectoires et non pas se laisser méduser par des échecs circonstanciels.

La clarté des idées prévalant en 1848 a été plutôt égarée dans l'imaginaire de la première moitié du XX^e siècle. Cela est venu, en bonne partie me semble-t-il, des nouvelles écoles d'historiens qui ont été très influencées par la lame de fond orangiste-ultramontaine. Il en a résulté des approches plus européennes, plus monolithiques, moins adaptées à la trajectoire de la société.

C'est pour cette raison que j'ai tenté de faire ressortir l'importance du duo LaFontaine-Baldwin.

En général, je suis content, non pas que tout le monde soit d'accord avec moi — la question n'est pas là — mais d'avoir ravivé le débat sur une complexité qui n'est pas prisonnière de l'idée selon laquelle nous ne sommes qu'une société neuve. Au contraire, c'est une complexité ancrée dans quatre siècles d'histoire.

¹ Gérard Bouchard, *La Nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB, 1999, pages 83 et 87.

Le père Lévesque et la politique

Il était de la trempe des véritables leaders

UNIVERSITÉ LEMIEUX

Université Laval

Quand la Faculté des sciences sociales est fondée, en 1943, sous la direction du Père Lévesque, trois départements et une école sont mis sur pied, le Département de sociologie et de morale sociale, le Département d'économie, le Département de relations industrielles, et l'École de service social. Les sciences politiques, comme on disait à cette époque, sont laissées de côté, même si on les retrouve dans quelques enseignements.

Il peut sembler étonnant qu'une Faculté déjà mêlée à cette époque à des débats politiques, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université, n'ait pas jugé bon de se doter d'un département qui fasse de la politique son objet. D'autant plus que les trois départements d'origine avaient été créés pour développer et transmettre des connaissances sur la société, l'économie et le monde du travail, dans le but de guider l'action en ces domaines. Alors, pourquoi pas un département des sciences politiques?

Le Père Lévesque s'est expliqué là-dessus dans le deuxième tome de ses *Souvenances*. Il avait été question, dit-il, de la structuration initiale de la Faculté de créer un Département de science politique, mais nous n'avions pas le personnel nécessaire, et même si nous l'avions eu, la prudence nous invitait à surseoir. Dans le contexte socioéconomique du temps, ajoute le Père Lévesque, nous aurions manifestement été accusés de «faire de la politique».

Comme le note de son côté Gérard Bergeron, dans un de ses ouvrages, le mot même de «politique» connotait alors quelque chose de suspect, voire de dépravé. Malgré cela, le Père Lévesque continuait de porter un intérêt particulier à la création d'un département des sciences politiques. Au cours des années 1940, il organise des réunions en vue de cette création et à la toute fin de son décanat, en 1954, un département des sciences politiques et administratives est mis sur pied. La référence à l'administration est, selon Gérard Bergeron, une précaution pour désamorcer la dynamite du mot «politique». Pour le Père Lévesque, l'addition du qualificatif «administratives» voulait plutôt accentuer le caractère pratique des études projetées dans le nouveau département.

Au début du premier tome de ses *Souvenances*, le Père Lévesque avoue que s'il n'était pas entré dans l'Ordre des Dominicains, il se serait fort probablement orienté vers la politique. Et il ajoute qu'il aurait souhaité être premier ministre le plus vite possible!

En 1954, on lui offre de devenir sénateur. Il hésite, établissant selon son habitude la colonne des plus et des moins, mais finit par décider d'accepter le poste. Le père provincial, sans consulter l'intéressé, lui indique qu'il ne convient pas qu'un dominicain devienne sénateur.

Dans les années 1930, alors qu'il est à Ottawa, le Père Lévesque s'intéresse à la C.C.F. et au Crédit social. Dans l'impétuosité de sa jeunesse il prend des positions, d'abord défavorables à la C.C.F. et favorables au Crédit social, sur lesquelles il revient ensuite, ce qui lui est reproché.

C'est sans doute pour cela que ses positions politiques sont ensuite devenues plus discrètes, d'autant plus que son rôle de directeur de l'École des sciences sociales puis de doyen de la Faculté lui imposait un certain devoir de réserve.

Il n'en continuait pas moins de fréquenter les hommes politiques, pour leur demander des subventions ou pour les conseiller. Il avait participé à des réunions avec les jeunes libéraux dissidents qui avaient mis leurs espoirs en Paul Gouin. Il connaissait bien Maurice Duplessis et son père, il était en contact avec Louis Saint-Laurent. Le maire de Québec, Wilfrid Hamel, était un de ses amis. Comme beaucoup de professeurs et d'anciens étudiants de la Faculté, il a été proche du Parti libéral du Québec, à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Entre René Lévesque et lui les relations étaient tout particulièrement chaleureuses.

En plus de toutes ses autres qualités, le Père Lévesque avait celles des véritables leaders politiques. Son action était fondée sur des principes, mais c'est son intuition qui lui révélait les tâches à accomplir, et une fois décidé rien ne pouvait l'arrêter. Sa conviction et son enthousiasme étaient contagieux.

Le cours qu'il nous donnait, intitulé *Morale et technique de l'action*, était résumé, en partie, dans un cahier un peu sévère, dont il se détachait fréquemment. Le but du cours était de montrer comment on peut agir à la fois moralement et efficacement, ce qui résumait bien sa conception de l'action politique.

Au verso d'une des pages du Cahier, j'avais écrit ceci, tiré d'une des digressions du Père Lévesque: «Le passé éclaire, mais c'est le futur, la fin, qui doit donner la direction».

Tel était le Père Lévesque. Un homme éclairé par un passé où il avait vécu heureux, et qui travaillait à construire, de façon morale et efficace, une société plus libre et plus instruite.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Jean-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duches et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis); LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires), Léopold Ste Marie LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dube (directrice), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Anouk Hurlbut, Manon Bouchard, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Raimville, Danielle Cantars, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, (directeur adjoint) Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantars, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arce Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ENFANTS

SUITE DE LA PAGE 1

présentation qui fait l'apologie des relations sexuelles avec les moins de 18 ans. Elle ne fait aucune distinction entre les personnages réels ou issus d'une imagination tordue; les œuvres à prétention artistique ou les pires vulgarités.

Mais pour la Colombie-Britannique, appuyée par le gouvernement fédéral, six provinces (Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Alberta) et l'Association canadienne des policiers, la loi doit être préservée intacte.

A leurs yeux, la possession de matériel de pornographie juvénile, ne serait-ce qu'à des fins personnelles, constitue une grave offense. Elle banalise l'exploitation sexuelle des enfants et peut laisser croire à ces vulnérables et influençables créatures que les comportements pédophiles sont acceptables. Elle renforce les distorsions des pédophiles, qui sont pour la plupart persuadés que leurs comportements sont normaux, et que la société a tout faux.

Possession et production sont par ailleurs trop étroitement liées pour fermer les yeux, a fait valoir l'Association canadienne des policiers, partisane de la ligne dure et de la «protection absolue des enfants». Dans un monde en mutation technologique, un individu mal intentionné peut fabriquer de toute pièce du matériel de pornographie juvénile grâce à de savants logiciels de manipulation de l'image et en faire la diffusion à grande échelle sur Internet.

Le flou entourant la loi facilite le travail des policiers. C'est en épinglant les gens pour possession simple qu'ils sont en mesure de remonter la filière et d'attraper des réseaux de distribution auxquels s'abreuvent finalement d'authentiques pédophiles.

La pédophilie n'a cependant guère alimenté les discussions à la Cour suprême. Pour le public comme les journalistes, il est impossible de se faire une idée juste de ce qu'est la pédophilie à la lumière de cette cause. Le fait de collectionner des documents considérés comme de la pornographie juvénile au sens de la loi peut-il conduire un individu à agresser sexuellement d'un enfant? Les avis sont partagés. D'un côté, la possession simple est décrite comme un exutoire ayant une fonction cathartique. De l'autre, elle est plutôt considérée comme une bougie d'allumage risquant de faire exploser des comportements déviants. Et quand un enfant a été agressé, il est déjà trop tard pour intervenir, ont souligné la Colombie-Britannique et ses alliés.

Mais pour John Robin Sharpe et ses avocats, cette cause n'a rien à voir avec la pornographie juvénile, la sécurité des enfants ou la menace pédophile. L'histoire de John Robin Sharpe frappe le cœur des valeurs fondamentales d'un pays libre et démocratique, à savoir le droit à la libre expression et le droit à la vie privée.

C'est en invoquant ces deux droits garantis par la Charte que John Robin Sharpe a triomphé devant la Cour Suprême et la Cour d'appel de la Colombie-Britannique. Par deux fois, les juges ont invalidé des portions de la loi sur la pornographie juvénile, estimant qu'elles allaient à l'encontre de la Charte. John Robin Sharpe se réclame d'un artiste. Il dessine et écrit des œuvres que les policiers avaient considérées lors de son arrestation, il y a cinq ans, comme du matériel de pornographie juvénile. Les avocats de M. Sharpe ont soutenu que leur client n'avait fait que coucher sur papier, à ses seules fins, des pensées qu'il avait exprimées. Il n'avait pas l'intention d'en faire la diffusion. Pour Me Richard Peck, la loi ne constitue rien de moins qu'une forme de «contrôle de la pensée». Les associations des libertés civiles du Canada et de la Colombie-Britannique ont adopté la même position, estimant que la loi sur la pornographie juvénile, par son caractère trop flou, porte une atteinte sans précédent à la liberté d'expression.

Qui a raison? Difficile à dire. Qui a tort? Le Parlement fédéral, qui a adopté à l'unanimité la loi sur la pornographie juvénile à la hâte en juin 1993, faisant fi des avertissements qui lui avaient été lancés. Des juristes, artistes, cinéastes et autres conservateurs de musées avaient sonné l'alarme: le projet de loi comporte de graves entraves à la liberté d'expression, il ne pourra résister à l'épreuve de la Charte, et il sera certainement contesté devant les tribunaux en raison de son caractère trop flou. Mais les députés de toutes les couleurs politiques n'ont rien écouté. Quitte à corriger certains détails plus tard, ils ont adopté la loi à toute vapeur... au nom de la protection des enfants. Et c'est maintenant aux juges de la Cour suprême d'assumer la sale besogne.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

URGENCES

L'inquiétude et l'insécurité tenaillent les Québécois

SUITE DE LA PAGE 1

les péquistes de Lucien Bouchard: 62,4 % des personnes interrogées estiment que le chef de l'opposition serait «aussi bon» que le chef du gouvernement; 23,1 % jugent qu'il serait «moins bon», alors que 14,5 % seulement pensent qu'il serait «meilleur».

Il n'y a pas que Lucien Bouchard et Jean Charest qui souffrent de la mauvaise humeur de la population. La ministre de la Santé semble également devoir assumer une partie du blâme. 67,7 % se disent «peu ou pas du tout satisfaits» du travail de Mme Marois à la direction de ce ministère, alors que 32,3 % se déclarent «très ou assez satisfaits».

Dans ce sondage, les Québécois portent un jugement global sévère sur la situation des urgences dans les hôpitaux: 65,1 % constatent qu'elle s'est détériorée depuis un an; 30,8 % considèrent qu'elle est demeurée la même, alors que seulement 4,1 % trouvent qu'elle s'est améliorée. Toutes les données mises en lumière ici comprennent la répartition des indécis.

Qu'il s'agisse donc de juger le pouvoir politique ou la gestion des hôpitaux, l'insatisfaction est plus grande chez les personnes âgées, les femmes, les plus démunis, les anglophones, les gens de la région de Montréal et les moins scolarisés.

Quant aux mesures suggérées pour résoudre le problème, la perception des Québécois diffère selon leur statut dans la société: les per-

sonnes âgées sont plus favorables que d'autres au ticket modérateur; les 18 à 34 ans croient davantage à l'efficacité d'ouvrir de nouveaux lits dans les hôpitaux et à l'implantation d'un réseau de méga-cliniques privées; les plus scolarisés optent pour l'amélioration des CLSC, une préférence que les francophones expriment beaucoup plus clairement que les anglophones; les plus pauvres souhaitent que l'on comble les besoins en faisant appel à des médecins de l'étranger et en ouvrant de nouveaux lits.

Selon le président de Sondagem, Jean Noisieux, les conclusions de ce sondage témoignent avant tout de l'inquiétude et de l'insécurité qui tenaillent les Québécois. Il lui paraît évident que la dramatisation quotidienne de la situation dans les médias a fini par miner la confiance de la population dans ses chefs politiques. Il trouve par ailleurs étonnant que, malgré les déboires actuels du réseau public, on ne soit pas davantage tenté de se tourner vers le privé. Cette loyauté envers le réseau public, le président de Sondagem l'explique par le fait que les Québécois demeurent fiers de leur système de santé.

Pourquoi sont-ils réticents à faire venir des médecins de l'étranger? Jean Noisieux n'y voit pas l'expression d'un sentiment de xénophobie mais plutôt la conviction que la solution ne se trouve pas ailleurs qu'au Québec. À son avis, des mesures comme l'exportation de malades ou l'importation de médecins sont impopulaires parce qu'elles font figure de pis-aller.

HÉBERT

«Elle fut une orfèvre de l'écriture, et une grande créatrice de mythes»

SUITE DE LA PAGE 1

destin humain», précise le président de l'Académie des lettres et poète Jean Royer.

La lauréate 1982 du prix Femina pour *Les Fous de Basan* (dont Yves Simoneau tirera un film), la romancière fiévreuse de *Kamouraska*, la poétesse inspirée du *Tombeau des rois*, demeure même durant ses longues années d'exil parisien (plus de trente ans) collée à ses sources d'inspiration québécoises, gagnant à ce recul géographique toutes les germinations créatrices. Elle y gagna aussi la reconnaissance internationale. La France qui l'hébergeait la considérait comme un écrivain universel.

En 1997, elle était revenue au pays comme on boucle la boucle d'une existence en attachant les dernières années aux galons des premières.

Sa discrétion, (elle préservait farouchement son intimité) contribue à créer autour d'elle à la fois le mythe et la réalité d'une femme de lettres qui répugnait aux grandes déclarations publiques, protégeait ses secrets comme un coffre-fort, cultivait des amitiés sincères mais s'absorbait avant tout dans l'implacable corps à corps avec les mots.

«Elle fut une orfèvre de l'écriture», précise le romancier et professeur Pierre Nepveu et une grande créatrice de mythes, atteignant quelque chose d'archaïque, d'archétypal qui touche les fondements de notre conscience dans ce qu'elle a de plus lumineux et de plus opaque.»

Décliner la liste des prix qu'elle reçut ici et ailleurs serait quasi fastidieux, tant ils ont jalonné sa carrière, de la légion d'honneur, au Femina, en passant par l'Ordre du Québec, du Canada, etc. Outre le Femina, précisons qu'elle reçut le prix des libraires de France pour l'onirique et sanglant *Kamouraska* en 1970 (porté ensuite à l'écran par Claude Jutra) celui du gouverneur général en 1992 pour *L'Enfant chargé de songes*, le Gilles-Corbeil en 1994 et ce mois-ci le Grand Prix littéraire France-Québec-Jean Hamelin pour l'ensemble de ses écrits et son dernier roman: *Un habit de lumière*. Car elle ne cessa jamais d'écrire, et sa prose de maturité comme *Le Dernier Jardin*, un hommage à la ville de Québec, ou *L'Enfant chargé de songes* si lyrique avec ses amours idéales fracassées sur une réalité maléfique, témoignent de la même exigence, de la même jeunesse qu'à ses débuts.

Rare phénomène pour une œuvre qui s'est déroulée sur presque 60 ans, celle-ci n'aura jamais connu de phase de déclin, mais plutôt la cohérence d'un corpus littéraire parcouru par une voix reconnaissable entre toutes qui ne s'est jamais galvaudée, jamais pliée aux modes du jour. La voici désormais d'autant plus précieuse qu'elle flotte hors du temps.

«Plutôt qu'un roman ou un recueil en particulier, l'important, c'est de considérer l'ensemble, le massif de son œuvre, estime François Ricard. Sa voix unique, si originale, s'y montre d'une rare cohérence.» Aux yeux du poète Jacques Brault, la poésie du *Tombeau des rois*, particulièrement sublime, devrait figurer dans toutes les anthologies qui se respectent. «J'admiraux sa langue à la fois simple et somptueuse, exprime le poète, faite d'évocation, de résonance,

toujours ferme, jamais guimauve, d'une violence feutrée, capable de silence parlant.»

L'écrivaine disparue est du bois dont on fait les légendes, elle qui fut la cousine et amie du poète Saint-Denis Garneau, parenté également spirituelle et littéraire. Sa légende vient également d'être issue, dans un Québec de suffocation, en 1916, d'un milieu éclairé, avec Maurice, un père poète et critique littéraire à Québec et une mère férue de théâtre. Par sa grand-mère maternelle, elle descendait d'Achille Taché, le seigneur de Kamouraska (où elle passa souvent ses vacances), qui lui inspira le roman que l'on sait.

Anne Hébert a commencé à écrire jeune pour elle-même mais ne publia qu'en 1942 *Les Songes en équilibre*, recueil de poésie fort bien accueilli par la critique, qui lui valut le troisième prix Athanase-David. «Dans un Québec où il n'était pas facile de publier ou même d'écrire, elle a ouvert le chemin à tous», se rappelle Jacques Brault.

Son ardent recueil de nouvelles *Le Torrent* (publié en 1950 à compte d'auteur car les éditeurs le jugeaient trop violent) imposa d'entrée de jeu sa thématique de tourbillons initiatiques où l'âme se trempe comme une épée au feu. Trois ans plus tard, elle publiera son grand œuvre poétique: *Le Tombeau des rois*. «J'ai mon cœur au poing - Comme un faucon aveugle», y lancera-t-elle comme un cri sourd qui résonne encore.

Scénariste à l'ONF en 1953, c'est l'année suivante qu'une bourse de la Société royale du Canada lui permettra de séjourner à Paris et d'écrire son premier roman *Les Chambres de bois* lauréat du prix Athanase-David en 1959. De poésie en prose, d'allers-retours entre des deux continents, avec peu à peu ce pied posé à Paris, ce n'est qu'en 1970 avec *Kamouraska*, récit de neige, de passion et de sang que lui viendra la consécration et l'aisance matérielle dans son trois-pièces en plein Saint-Germain-des-Près qui abritera les années de maturité, puis la gloire, douze ans plus tard le Femina.

Refusant d'être le porte-drapeau de causes sociales ou politiques, elle le fut pourtant à sa manière par son exigence et le choix de ses thèmes. La poétesse Hélène Dorion rappelle à quel point son exemple fut de lumière et d'exigence pour les femmes d'écritures qui suivirent sa lancée. «Son œuvre est une leçon», dit-elle. Féministe, Anne Hébert ne prétendit jamais l'être, mais un roman comme *Kamouraska* qui met en scène une femme étouffée par les conventions jusqu'à l'explosion dans son Québec d'antan, fut plus puissante qu'un manifeste pour exprimer une aliénation collective que ses vers reprennent en écho:

«Il y a certainement quelqu'un - Qui m'a tuée - Puis s'en est allé - Sur la pointe des pieds - Sans rompre sa danse parfaite», écrivait-elle.

Les funérailles auront lieu dans la plus stricte intimité à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier où l'écrivaine sera inhumée aux côtés du poète Saint-Denis Garneau et des autres membres de sa famille. Le public pourra signer des livres de condoléances demain à la Bibliothèque nationale du Québec et à la Bibliothèque Gabrielle-Roy, à Québec.

RYAN

SUITE DE LA PAGE 1

«On n'avait pas été élevés dans le culte de la démocratie, dans les années 1930 au Québec. Il y avait quand même assez de sympathie pour des types comme Mussolini, Salazar, et Hitler un peu moins. La tendance allait plutôt du côté autoritaire. Plusieurs leaders canadiens-français étaient contre la participation du Québec à l'effort de guerre», raconte-t-il.

«Mais il y avait aussi des voix pour s'élever contre les idées à la mode. Je me souviens d'un jour de 1942 où le cardinal Jean-Marie Villeneuve était venu au parc Jeanne-Mance à l'occasion des célébrations du 300^e anniversaire de fondation de Montréal. Il avait alors dit que la guerre était une guerre de civilisation et qu'il fallait appuyer les Alliés. La foule l'avait hué. Mais il avait raison. Le cardinal Villeneuve a fait preuve d'un leadership exemplaire.» De prémonition, peut-être aussi.

La guerre montrera également au monde la puissance de la fission de l'atome, que M. Ryan classe parmi les quatre grandes avancées scientifiques du siècle avec l'exploration de l'espace, les progrès de la génétique et l'avènement de l'informatique, des phénomènes qui «ont changé toute notre existence».

À propos d'atome, M. Ryan se remémore une autre intervention publique l'ayant particulièrement frappé. «C'était tout juste à la fin de la guerre. On venait d'avoir Hiroshima et Nagasaki. Un philosophe de l'Université de Chicago, Mortimer Adler, était venu prononcer une conférence ici. Il avait dit: «Tout le monde s'alarme actuellement, mais c'est peut-être une bénédiction, a blessing in disguise, une bénédiction indirecte qui nous arrive, parce que désormais il y aura un mot qui dominera les relations internationales, un petit mot de quatre lettres: peur.» Et si on a eu la paix sur le plan international depuis un demi-siècle, c'est peut-être attribuable aux armes nucléaires, assez paradoxal.»

De nouveaux pôles

S'ensuivent effectivement l'équilibre de la terreur et plus de quarante ans de guerre froide, pendant lesquels la perspective d'un autre conflit à grande échelle était trop terrifiante pour que l'une ou l'autre des nouvelles puissances mondiales, les États-Unis et l'Union soviétique,

s'aventurât à le déclencher. Mais l'éclatement de l'URSS à la fin des années 1980, si elle a ouvert la voie à une domination sans partage des États-Unis, n'a pas pour autant réglé définitivement le problème, autre paradoxe.

«Maintenant, avec le progrès des communications, il devient possible que des armes de type nucléaire se retrouvent entre les mains de n'importe qui. Plusieurs pays essaient d'en avoir. On va trouver le moyen d'industrialiser ces secrets-là, ce qui va contribuer à fragiliser beaucoup l'existence au cours du prochain siècle», croit M. Ryan.

Dans cette optique, «il faut créer un nouvel équilibre multipolaire. Ça prendrait trois ou quatre pôles importants à travers le monde pour garder la situation sous contrôle». À cet égard, il constate une montée récente de l'Asie, qui sera à son avis le nouvel acteur majeur du XXI^e siècle. Et il fait plus précisément une place de choix à l'Inde, dont la population devrait dépasser celle de la Chine au cours des 25 prochaines années et qui, du seul fait de son poids démographique, devrait être admise comme membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. «L'Inde a une tradition démocratique et une tradition spirituelle assez fortes. J'ai bien confiance en la sagesse de ce peuple-là», relate-t-il.

À la lumière des comportements observés au cours du dernier siècle, Claude Ryan estime d'autre part qu'un renforcement de l'autorité internationale s'impose, et l'idée d'un «gendarme mondial» qui a commencé de germer lors de conflits armés récents — ex-Yugoslavie, Rwanda, Timor oriental — est à appuyer. «Il faut quelque chose. Autrement, la dignité de l'être humain, qu'est-ce que ça veut dire? Une charte des droits à l'échelle mondiale, c'est bien beau, mais si on ne l'applique pas... Si un gars peut faire ce qu'il veut dans son pays, tuer des collectivités entières, est-ce qu'on va le laisser faire? Il me semble que c'est contraire à la logique, et à l'humanité, la plus élémentaire.»

Canada-Québec

L'histoire canadienne des quatre dernières décennies est indissociable de la sempiternelle «question nationale». Claude Ryan, lui, n'exclut pas un éventuel fractionnement du pays. Mais il continue, encore et toujours, «de chercher des aménagements qui permettraient au Québec de se développer

Méthode

Ce sondage sur l'opinion des Québécois a été réalisé par Sondagem pour Le Devoir et CKAC.

Pour cette étude, 1012 entrevues téléphoniques ont été effectuées auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte du Québec.

Cet échantillon probabiliste stratifié non proportionnel comprenait trois strates (région métropolitaine de Montréal, région métropolitaine de Québec et province). Il a été tiré aléatoirement par ordinateur à partir des listes de numéros de téléphone résidentiels du Québec par la méthode du hasard systématique. À partir de 1656 numéros de téléphone valides, 1012 entrevues ont été effectuées, permettant d'obtenir un taux de réponse de 61,1 %.

Toutes les entrevues ont été réalisées à partir de Montréal du 15 au 20 janvier 2000. En retenant un seuil de confiance de 95 %, on estime la marge d'erreur statistique maximale d'un tel sondage à plus ou moins 3,2 % dans 19 cas sur 20.

FAVORIS

SUITE DE LA PAGE 1

De son côté, le vice-président des États-Unis recueille 56 % des intentions de vote contre 28 % à son unique rival, l'ancien sénateur Bill Bradley, selon ce sondage réalisé du 16 au 21 janvier.

M. Bradley a toutefois reçu un appui significatif hier avec le soutien de *Des Moines Register*, le plus grand quotidien de la capitale de l'Iowa, selon lequel il est le «leader dont les idées et l'approche sur la façon de gouverner sont les plus proches des besoins de notre temps».

Les petits candidats, tous résignés à perdre aujourd'hui, espèrent pouvoir sauver la face et gardaient leurs forces pour les primaires du New Hampshire qui se dérouleront le 1^{er} février. «C'est un marathon sans sprint», a souligné Forbes qui se présente comme la solution de rechange conservatrice à Bush, une formule à laquelle ses piètres résultats dans les sondages donnent pour le moment peu de poids. Les candidats ont poursuivi hier activement campagne, traversant de long en large, comme ils le font depuis des semaines, cet État agricole d'un peu moins de trois millions d'habitants qui joue le rôle d'avant-courier dans le marathon de l'élection présidentielle.

M. Bradley, Forbes et Bush étaient également les invités des émissions dominicales télévisées. M. Bradley s'y est décrit comme celui qui lutta contre le «pouvoir installé», et a insisté sur le fait que ses problèmes d'arythmie cardiaque n'étaient qu'une gêne, rien de plus». M. Forbes a affirmé que son but était «d'émerger [ce soir] comme le vrai candidat conservateur». M. Bush a lui soigneusement détaillé son programme, promettant à nouveau une baisse générale des impôts.

Les «caucous» (comités électoraux), se déroulent dans des fermes, écoles ou même dans un domicile privé rassemblant parfois une poignée de militants. Ils offrent un premier baromètre des forces en présence.

Les candidats républicains à l'élection présidentielle américaine ne s'y trompent pas: dans ce petit État agricole du Midwest, la droite religieuse joue un rôle influent et tous l'ont courtisée avec application. À l'exception de George W. Bush, tous se sont ainsi rendus samedi soir à un «rallye présidentiel» organisé par une église pentecôtiste, la «First Assembly of God», pour récupérer les voix des «chrétiens conservateurs». M. Bush s'y est rendu hier pour un service religieux. Ployidiers vibrants contre l'avortement, contre l'homosexualité ou pour la défense des valeurs familiales, les candidats républicains ont rivalisé d'ardeur pour séduire cet électoral, dans sa grande majorité blanc. La droite religieuse forme près de 40 % de l'électorat républicain dans l'Iowa selon les sondages les plus récents et jouera donc un rôle crucial lors du scrutin au sein du parti républicain.

Près d'un millier de personnes, hommes et femmes de tous âges, dont de nombreux retraités, tous blancs, ont assisté samedi soir à cette «réunion pour la famille, la foi et la liberté».

Cette manifestation intervenait au moment du 27^e anniversaire du fameux arrêt Roe contre Wade, par lequel la Cour suprême avait pour la première fois légalisé en 1973 l'interruption volontaire de grossesse. Le sénateur John McCain a décidé de faire l'impasse sur l'Iowa, préférant tout miser sur les primaires dans le New Hampshire, le 1^{er} février, mais cela n'exclut pas qu'il obtienne un score honorable.

suivant ce qu'il est tout en continuant de faire partie du Canada», et s'il «comprend très bien la thèse souverainiste mais ne la partage pas», il regarde l'histoire et prévient qu'il faut se méfier des nationalismes de manière générale: ils ont été des facteurs de progrès pour certains peuples, mais ils ont aussi été des facteurs de guerre, de discorde et de préjugés.»

À propos du Canada, M. Ryan tient à souligner un élément méconnu. «On entend souvent dire au Canada anglais que l'approche québécoise fondée sur la dualité [des deux peuples fondateurs] ne tient plus parce que le pays s'est grandement diversifié. Mais considérez ces chiffres: au début du siècle, 22 % des habitants du Canada étaient nés dans un pays étranger; aujourd'hui, ce taux se situe entre 15 et 17 %.»

«C'est donc dire qu'après toutes les vagues d'immigration dont le pays a été l'objet en cent ans, le fond canadien est beaucoup plus fort aujourd'hui. C'est un pays qui a renouvelé sa population de manière convenable tout en consolidant sa base que j'appellerais autochtone.»

Du Québec du XX^e siècle, M. Ryan note une évolution du nationalisme canadien-français vers une préoccupation des intérêts proprement québécois, une urbanisation massive, une sécularisation culturelle (imputable surtout à la télévision) et sociale (due au transfert de responsabilités de l'Église vers l'État), un essoufflement démographique devenu «sujet de préoccupation majeur» et causé par «la désagrégation de l'unité familiale», elle-même provoquée par «un essoufflement du sens moral qui a contribué à éroser le sens des responsabilités».

«On a cherché un refuge dans le nationalisme, dans l'étatisme, dans le syndicalisme, mais ce ne peuvent être des solutions. Ce sont des éléments importants dans une société, mais ils ne peuvent être des sources de foi pour l'engagement personnel et la prise en charge des responsabilités», déclare-t-il.

Dans la même veine, et dans la foulée d'André Malraux, M. Ryan prophétise une recrudescence de la religion dans le siècle à venir. «Non parce que je le souhaite mais parce que les autres humanismes qui ont été proposés à la famille humaine jusqu'à maintenant ne réussissent pas à répondre à ses interrogations fondamentales, à lui procurer l'équilibre sans lequel l'existence ne vaut presque pas la peine d'être vécue.»

Demain: Michel Roy